



HAL
open science

François Ier et l'imprimerie royale : une occasion manquée ?

Rémi Jimenes

► **To cite this version:**

Rémi Jimenes. François Ier et l'imprimerie royale : une occasion manquée?. Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance, 2020, 2, pp.259-300. hal-02941981

HAL Id: hal-02941981

<https://hal.science/hal-02941981v1>

Submitted on 18 Sep 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

François I^{er} et l'Imprimerie royale :

une occasion manquée ?¹

À Toshinori Uetani

Introduction

Le 29 septembre 1539, François I^{er} annonce son intention de « *construire et edifier, en [son] logeis et place de Nesle à Paris [...] un beau et grant colleige, qui sera appelé le Colleige des trois langues²* ». L'attente a été longue pour les humanistes français. Ce projet de collège royal, indépendant des structures universitaires, où le grec et l'hébreu seraient enseignés à égalité avec le latin, remonte à une promesse faite à Guillaume Budé en 1517³. « *Place fort spacieuse viz a viz son chasteau du Louvre, de l'autre costé de la rivière de Seine⁴* », la parcelle de l'hôtel de Nesle avait été retenue par le roi dès le mois de janvier 1521, mais la guerre contre Charles Quint, qui avait éclaté quelques semaines plus tard, avait retardé le chantier⁵. Dans les premiers jours de l'année 1530, le monarque s'était décidé à nommer les premiers « *liseurs du roy en l'Université de Paris* », sans pour autant ériger le collège promis. Il avait donc fallu attendre la nomination de Pierre Du Chastel à la charge de lecteur personnel du roi en 1537 pour que soit enfin relancé le projet en dormance depuis près de vingt ans.

¹ Cet article explore, en les développant, les hypothèses brièvement présentées à Tours le 12 juin 2019 lors d'une journée d'étude intitulée *La métamorphose du livre français : 1543-1547* (org. Anna Baydova et Rémi Jimenes). Il s'est nourri des discussions stimulantes que j'entretiens depuis de nombreuses années avec Toshinori Uetani et d'un fécond dialogue noué avec Thierry Claerr pendant toute la durée de son écriture. Il a bénéficié des commentaires savants et amicaux de Guillaume Berthon, Martine Furno, Paul-Marie Grinevald, Geneviève Guilleminot-Chrétien, William Kemp, Michel Magnien et Hendrik Vervliet. Quant au contrat de mariage inédit de Claude Garamont (1545) étudié dans le texte et transcrit en annexe, il m'a été aimablement signalé par Guy-Michel Leproux. Que tous les collègues ainsi mis à contribution trouvent ici l'expression de ma reconnaissance.

² Commission datée de Villers-Cotterêts, 29 septembre 1539, transcrite par A. Lefranc, *Histoire du collège de France*, Paris, Hachette, 1893, p. 407-409. Antoine Coron (« Collège royal et *Bibliotheca Regia*. La bibliothèque savante de François I^{er} » dans M. Fumaroli (dir.), *Les Origines du Collège de France (1500-1560). Actes du colloque international (Paris, décembre 1995)*, Paris, Klincksieck, 1998, p. 143-183) corrige la date de cette commission (que Lefranc situe à tort le 29 décembre).

³ Sur les origines du collège royal, voir Abel Lefranc, *Histoire du collège de France*, *op. cit.* ; Marc Fumaroli (dir.), *Les Origines du Collège de France (1500-1560)*, *op. cit.* ; André Tuilier (dir.), *Histoire du Collège de France*, t. I, *La Création : 1530-1560*, Paris, Fayard, 2006.

⁴ Pierre Galland, *Oraison sur le trespas du roy François* (trad. Jean Martin), Paris, 1547, f. 9v-10r.

⁵ Le 22 janvier 1521, Guillaume Petit avait annoncé à la chambre des comptes l'intention du roi de « *faire ériger un collège à l'hôtel de Nesle, pour faire lire la langue grecque* » (cité par A. Lefranc, *op. cit.*, p. 76).

En 1539, les choses semblent enfin en bonne voie. Conçu « *comme une foyre franche où n'y auroit que trafique des lettres* », le collège royal doit accueillir quelque six cents élèves⁶. Les plans sont dressés par l'architecte Pierre Chambiges, maître d'œuvre du château de Saint-Germain-en-Laye. Le trésorier Jean Grolier et le secrétaire des finances Nicolas de Neufville sont commis à la gestion financière du chantier. L'acte de commission est contresigné par Guillaume Bochetel.

Pour ce futur collège, François I^{er} s'attache à constituer une grande bibliothèque savante⁷. L'ordonnance de Montpellier du 28 décembre 1537, qui instaure une forme de dépôt légal, affirme sa volonté de « *faire retirer, mettre et assembler en [sa] librairie toutes les œuvres dignes d'estre vues qui ont esté et seront faictes* ». Le 18 septembre 1538, il confirme au duc de Ferrare son intention d'« *assembler et recouvrer une bonne et grande quantité de livres [...] pour mectre et colloquer en une belle et sumptueuse librairie*⁸ ». Des émissaires, tels Girolamo Fondulo ou Guillaume Pellicier, sillonnent l'Italie à la recherche de manuscrits grecs. Pour administrer et compléter cette collection, Du Chastel recrute le copiste crétois Ange Vergèce (*Angelos Vergikios*) qui quitte le service de l'ambassadeur Georges de Selve pour devenir « *escrivain en lettres grecques pour le roi* ».

François I^{er} s'attache par ailleurs à faire publier les richesses de sa bibliothèque. Cette pratique avait été expérimentée dès le début de l'année 1523 (n. st.) avec la parution du *Summaire ou Epitome du de Asse* de Guillaume Budé, réalisé « *par le commandement du roy* » et publié en caractères romains par Galliot du Pré⁹. En 1527, « *de son propre mouvement* », le monarque avait encore confié à Jacques Colin la mission de publier en caractères romains les œuvres des historiens grecs traduites en français par Claude de Seyssel, dont les manuscrits étaient « *reposans en la royalle librairie* » et « *non trouvables ailleurs en vulgaire* »¹⁰. Successeur de Colin, Du Chastel organise à son tour la publication des manuscrits du roi : en 1539, Michel de Vascosan imprime une *Expositio* de Bède le Vénérable sur l'évangile de Jean, éditée par Jean de Gagny d'après un manuscrit de la bibliothèque royale (« *ex Francorum regis*

⁶ Pierre Galland, *Oraison sur le trespas du roy François* (trad. Jean Martin), Paris, Vascosan, 1547, p. 10.

⁷ Sur l'histoire de la bibliothèque savante de François I^{er}, voir Antoine Coron, art. cit. p. 143-183 ; Marie-Pierre Laffitte et Fabienne Le Bars, « La Librairie de Fontainebleau » dans *Reliures royales de la Renaissance*, Paris, BnF, 1999, p. 11-32 ; Maxence Hermant, « Les livres italiens et orientaux » dans M. Hermant (dir.), *Trésors royaux. La bibliothèque de François I^{er}*, Rennes, PUR, 2015, p. 229-272.

⁸ Lettre du 18 septembre 1538, citée par A. Lefranc, *op. cit.*, p. 153.

⁹ Sur le rôle de la couronne dans le développement conjoint de la littérature francophone et de l'usage du caractère romain, voir Henri-Jean Martin, *La Naissance du livre moderne*, Paris, Cercle de la librairie, 2001, notamment le chap. 2 « Politique et typographie », p. 180-209, et Rémi Jimenes, « Défense et illustration de la typographie française. Le romain, l'italique et le maniérisme sous les presses parisiennes à la fin du règne de François I^{er} », dans Ch. Lastraioli, *Poco a Poco. L'apport de l'édition italienne dans la culture francophone*, Turnhout, Brepols, 2020, p. 223-262 [à paraître].

¹⁰ Épître de Jacques Colin, secrétaire du roi « à la tresillustre et treshaute excellence des princes et a la treshonorée magnificence des seigneurs et nobles françois », dans Thucydide, *Histoire de la guerre qui fut entre les Peloponnesiens et Atheniens*, Paris, Bado, 1527. Sur Jacques Colin, voir V.-L. Bourrilly, *Jacques Colin, abbé de Saint-Ambroise. Contribution à l'histoire de l'humanisme sous le règne de François I^{er}*, Paris, 1905. Sur les circonstances économiques de ce chantier de publication, voir Ernest Coyecque, « Josse Bade et les traductions de Claude de Seyssel », *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, 1894, t. 55, p. 509-514.

Francisci Valesii Bibliotheca in lucem edita »¹¹ ; l'année suivante paraissent des textes traduits ou imprimés « par le commandement du roi » telles *Les Œuvres de Hugues Salel* (chez Étienne Roffet) ou *Les Oraisons de Cicero* traduites par Étienne Le Blanc (chez Corrozet). Le mouvement est lancé ; il se poursuivra jusqu'à la fin du règne¹². La couronne s'essaie également à une forme d'institutionnalisation de la typographie : renouvelant la charge d'« imprimeur du roi », créée en 1531 pour Geoffroy Tory, Du Chastel en propose une déclinaison thématique et nomme ainsi tour à tour des imprimeurs royaux pour le grec (Conrad Néobar) et l'hébreu (Robert Estienne) en 1539, pour la musique (Pierre Attaignant) en 1540 et pour la langue française (Denis Janot) en 1543.

Projet de fondation d'un collège royal, constitution d'une ample bibliothèque savante et utilisation des presses pour « publier le roi » : trois volets distincts et complémentaires d'une même politique culturelle qui vise à donner au monarque une stature de « père des arts et sciences » et de « restaurateur des bonnes lettres »¹³. La commande des « Grecs du Roi » passée par Pierre Du Chastel à Claude Garamont le 2 novembre 1540 vient unifier ces trois approches. Il s'agit de publier, avec l'aide des lecteurs royaux, une série de manuscrits « *Ex bibliotheca regia* » composés dans un caractère exclusif et lui-même royal (« *Regiis typis* »). Ce geste fondateur peut à bon droit être décrit comme l'acte de naissance d'une typographie d'État.

Cette commande a alimenté pendant un temps le mythe de la création par François I^{er} d'une imprimerie royale¹⁴, mais, dès le début du XIX^e siècle, Georges-Adrien Crapelet a à juste titre récusé cette idée répandue « par une multitude d'écrivains qui ont successivement enchéri sur une dénomination complètement faussée »¹⁵. Si la couronne se dote bien en 1540 d'un caractère spécifique, ce sont les imprimeurs du roi – donc des artisans établis à leur propre compte –, qui en font usage. Il faut attendre 1640 pour que Louis XIII ordonne la fondation d'une véritable « *imprimerie royale dans son chasteau du Louvre à la gloire de la France et à l'honneur des Lettres*¹⁶ », et nulle trace ne subsiste d'un projet comparable au siècle précédent.

¹¹ BP16_109166.

¹² Ainsi, en 1543, à l'instigation de Claude Chappuys, « libraire » du roi, Galliot Du Pré et Étienne Roffet publient la traduction par René Fame des *Divines institutions contre les gentils et idolatres* de Lactance. Au même moment, le libraire André Roffet donne le *Discours de la court présenté au roy par M. Claude Chappuys son libraire*, tandis que Michel de Vascosan imprime la traduction des *Vyes de huict excellens et renommez personnaiges grecs et romains* de Plutarque (1543) que Georges de Selve et Pierre Danès auraient réalisée « par le commandement du roy » en 1535.

¹³ L'expression « père des arts et sciences » est celle qu'utilise Du Chastel au titre du *Trespas, obseques et enterrement de... François par la grace de Dieu roy de France*, Paris, Estienne, 1547. « Restaurateur des bonnes lettres » est la traduction de la formule latine adoptée par Du Choul sur le manuscrit de dédicace des *Antiquitez romaines*, vers 1547 (Turin, Biblioteca reale, ms. varia 212, f. 1v).

¹⁴ En 1769, on pouvait ainsi lire sous la plume de M. Gaillard (*Histoire de François premier, roi de France*, t. VI, Paris, Saillant et Nyon, 1769, p. 300) : « Il [Le roi] est regardé comme le premier fondateur de l'Imprimerie royale ; elle fut négligée sous ses successeurs jusqu'à ce qu'elle fut rétablie avec une magnificence inconnue jusqu'alors par le cardinal de Richelieu. »

¹⁵ *Des progrès de l'imprimerie en France et en Italie au XVI^e siècle*, Paris, 1836, p. 41-42.

¹⁶ Arrêt de Coutances, 14 mars 1640, cité par Raymond Blanchot, « Histoire de l'imprimerie d'État », dans *L'art du livre à l'imprimerie nationale*, Paris, 1973, p. 6. Sur la création de l'Imprimerie royale, voir en outre Paul-Marie Grinevald, « Richelieu et l'imprimerie royale », dans *Richelieu et le monde de l'esprit*, Paris, Imprimerie

Nulle trace ? Pas tout à fait. En 1547, dans l'oraison funèbre de François I^{er}, Pierre Galland, lecteur en éloquence latine, indique que le roi, ne voulant conserver pour lui-même les livres amassés à grands frais, « *fait lever en ceste ville une imprimerie, et de là deliberoit les envoyer l'un apres l'autre, ainsi qu'ilz seroient tirez de sa librarie* »¹⁷. Ce témoignage a été écarté par Roger Doucet, qui juge que « Galland fait erreur » et remarque qu'une telle imprimerie « n'a jamais existé sous François I^{er} » : « il se peut qu'un projet ait été fait, mais il est certain que, comme tant d'autres, il ne fut point exécuté »¹⁸.

Nous proposons ici de rouvrir ce dossier clos depuis un siècle, et d'en examiner les pièces à la lumière des nouvelles connaissances historiques et bibliographiques. On n'y découvrira certes pas l'existence d'une imprimerie en quoi que ce soit comparable à celle fondée par Richelieu en 1640. Mais en croisant les sources relatives à l'histoire du collège royal d'une part et à l'activité des libraires parisiens d'autre part, on verra non seulement qu'un projet d'imprimerie a bien été conçu pour François I^{er} par un petit groupe d'humanistes et de courtisans zélés, mais également que ce programme a pu connaître vers 1541-1542 un début de réalisation. En l'absence de preuve définitive, mais sur la foi d'un faisceau d'indices convergents, tel est du moins l'hypothèse de travail que nous proposons ici.

I. Claude Garamont à l'hôtel de Nesle

La commande des « Grecs du Roi »

On connaît, grâce aux recherches d'Annie Charon, les circonstances précises de la commande des « Grecs du Roi »¹⁹. Le 2 novembre 1540, Claude Garamont, « *tailleur et fondeur de lettres* » demeurant rue Saint-Jacques, à l'enseigne des Quatre fils Aymon, est chargé par Pierre Du Chastel de

faire et tailler poinssons et lectres grecques tant, et en si grant nombre et de la sorte et grandeur qu'il en sera requis [...], iceulx frapper et justifier et mettre en poinct prestes à fondre et ce pour le pris et somme de vingt deux solz six deniers tournois, que pour chacun poinsson luy en sera payé au fur et ainsi qu'il les livrera.²⁰

nationale, 1985, p. 237-248 ; George Fletcher, Annie Charon, Isabelle de Conihout, James Mosley, *Printing for kingdom, Empire and Republic : treasures from the archives of the Imprimerie nationale*, New-York, Grolier Club, 2011.

¹⁷ Pierre Galland, *Oraison sur le trespas du Roy Francois* (trad. Jean Martin), Paris, Vascosan, 1547, f. 9r. L'humaniste renouvelle cette affirmation dans un passage de la *Vita Petri Castellani* (éd. par Etienne Baluze, Paris, Muguet, 1674, chap XXXIII, p. 52-53) : « *Nec eo contentus, ut, quod unum spectabat, non ad inanem ostantationem, sed ad publica commoda laboriosa haec librorum quaestura constituta videretur, hoc etiam perfecit, ut sculptis fuisque elegantissimis characteribus officina typographica, in qua libri sigillatim è regia bibliotheca accepti excuderentur, conductis quoque regia pecunia variis ad eam rem necessariis articibus, excitaretur.* »

¹⁸ R. Doucet, « Pierre Du Chastel, grand aumônier de France », *Revue historique*, t. 134, n° 1, 1920, p. 13.

¹⁹ Annie Parent-Charon, « Humanisme et typographie : les 'Grecs du Roi' et l'étude du monde antique », dans *L'art du livre à l'imprimerie nationale*, Paris, 1973, p. 55-67.

²⁰ *Ibid.* Le contrat semble avoir été transcrit sur la base de la « grosse » conservée dans une célèbre collection particulière parisienne. La minute n'a pas été retrouvée aux Archives nationales.

Les poinçons doivent être réalisés selon les modèles fournis par Ange Vergèce, « *escripvain en lectre grecque pour le roy* », « *demourant à Paris au cloistre Saint Benoist* ». C'est Robert Estienne, « *maistre imprimeur du roi* » qui est chargé de rémunérer le graveur grâce à d'importants subsides versés par le Trésor. Le 1^{er} octobre 1541, ordre est ainsi donné de délivrer la somme de 225 livres à Robert Estienne pour qu'il la remette à Garamont²¹. Tous ces faits sont bien établis. Ils suscitent pourtant une interrogation : on comprend mal les raisons pour lesquelles Pierre Du Chastel choisit de s'adresser, pour une commande aussi prestigieuse, à un graveur débutant et encore inconnu²².

Né vers 1515, Claude Garamont avait été formé au début des années 1530 par Antoine Augereau²³. Après l'exécution de son maître — pendu, étranglé et brûlé en place Maubert en décembre 1534, à la suite de l'affaire des Placards —, le jeune graveur avait probablement achevé sa formation sous la direction de Simon de Colines²⁴. Il avait ensuite rapidement commencé sa carrière professionnelle comme fondeur et graveur de caractères au service de Claude Chevallon (†1537), puis de sa veuve Charlotte Guillard, à l'enseigne du Soleil d'Or, rue Saint-Jacques²⁵. C'est à la même époque qu'il avait épousé sa première femme, Guillemette Gaultier. Pour la période qui court de 1536 à 1540, Hendrik Vervliet a pu lui attribuer sans certitude quatre polices romaines et une fonte d'hébreu²⁶.

Pour qui prend la peine de regarder cette production, le constat est sans appel : au moment où il se voit distingué par la commande royale, Claude Garamont n'a pas encore brillé. Rien dans ses œuvres antérieures à 1540 n'annonce les qualités graphiques et la maîtrise technique qui caractérisent trois ans plus tard les « Grecs du Roi ». Son talent ne fait aucun doute et doit être connu de ses employeurs, mais il ne s'est pas encore manifesté au grand jour. Le choix de Garamont paraît d'autant plus surprenant qu'il existe alors à Paris d'autres artisans ayant fourni des preuves nombreuses et éloquents de leurs compétences : compte tenu de sa production antérieure, François Gryphe aurait constitué un choix beaucoup plus évident²⁷. La question se pose donc de savoir comment Garamont a pu être repéré par un personnage aussi important que Pierre Du Chastel et, surtout, comment il a pu en obtenir la confiance.

²¹ Auguste Vallet de Viriville, « Quittance de Robert Estienne pour un à-compte en paiement des caractères dits les Grecs du Roi (1542) », *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 1852, n° 13, p. 169-171.

²² Sur la carrière de Garamont, voir Jeanne Veyrin-Forrer et Annie-Charon, « Nouveaux documents sur Claude Garamont », dans *La Lettre et le Texte*, Paris, 1987, p. 63-80 ; Hendrik D. L. Vervliet, *French Renaissance Printing Types : a Conspectus*, New-Castle (Del.), Oak Knoll Press, 2010 [désormais abrégé : *Conspectus*] ; Hendrik D. L. Vervliet, *The Palaeotypography of the French Renaissance* (2 vol.), Leyde, Brill, 2008 [désormais abrégé : *Palaeotypography*].

²³ H. Carter (éd.), *Sixteenth-Century French Typefounders : the Le Bé memorandum*, Paris, librairie Paul Jammes, 1967, p. 17. Vervliet, *Conspectus*, p. 39-40 fournit une courte synthèse biographique. Pour les détails et les sources, voir surtout Vervliet, *Palaeotypography*, t. I, p. 167-171.

²⁴ Hendrik Vervliet, « Les maîtres de Garamont », *Bulletin du Bibliophile*, 2018, p. 163-168.

²⁵ Rémi Jimenes, *Charlotte Guillard, une femme imprimeur à la Renaissance*, Tours, PUF, 2017, p. 197-199.

²⁶ Vervliet, *Conspectus*, n° 28, 39, 68, 146 et 387.

²⁷ Hendrik Vervliet, « The Young Garamont : Roman Types Made in Paris in the 1530s », *Typography Papers*, n° 7 2007, p. 5-60 (repris dans *Palaeotypography*, t. I, p. 161-214).

Un intermédiaire : Jean de Gagny

La réponse à cette interrogation peut être recherchée dans la brève aventure éditoriale que Garamont entreprendra cinq ans plus tard. En 1545, dans la préface de sa première publication, le typographe rendra en effet un vibrant hommage au premier aumônier du roi, Jean de Gagny :

Il avait jugé que je pourrais apporter quelque ornement à l'art de la librairie par ma science de la gravure et de la fonderie [...]. Il exhorta de toute sa bienveillance des hommes zélés pour que moi qui avais l'habitude de sculpter et de fondre des types de lettres, je pusse un peu recueillir les fruits de mon travail et m'approcher de l'art libraise. [...] Il me promit de m'aider, et de ne pas m'épargner ses conseils dans le choix des bons livres. Il me disait que j'aurais de grandes chances de succès si je pouvais imiter l'italique d'Alde Manuce d'une façon nouvelle, et il ajoutait en outre, pour me déterminer, un don qui n'était pas une libéralité mesquine²⁸.

S'il est établi que Jean de Gagny patronne Garamont en 1545, au moment où celui-ci cherche à se lancer dans une carrière d'éditeur, plusieurs éléments nous incitent à penser que les faits rapportés dans cette épître ont pu se dérouler à une date bien antérieure, et sans doute dès 1540.

Longtemps sous-estimée, l'importance de Gagny a été mise en valeur par les recherches d'André Jammes, récemment prolongées par Nicolas Barker²⁹. Docteur en théologie en 1532, aumônier du Roi en 1536, puis chancelier de l'université en 1546, Gagny a longtemps souffert d'une image de courtisan réactionnaire et de « théologien étriqué »³⁰. Si la sincérité de sa foi ne fait aucun doute, sa réputation de « sorbonagre » ne résiste pourtant pas à l'examen des faits : c'est dans la tradition de l'humanisme chrétien, héritée de la *devotio moderna*, de Lefèvre d'Étaples et d'Érasme, que s'inscrivent ses activités.

Élève de Pierre Danès, Gagny est un helléniste et un hébraïsant accompli. En 1536, il participe au *Recueil de vers latins et vulgaires... composés sur le trespas de feu Monsieur le Dauphin* et publie une édition des *Poemata* de saint Avit dédiée à François I^{er}, qui semble lui ouvrir les portes de la cour. Dans les mois qui suivent, il est nommé premier aumônier du roi. Excellent philologue, il est aussi un grand bibliophile. Le monarque, qui connaît ses qualités, l'associe tout naturellement à l'effort de constitution de la grande bibliothèque savante destinée

²⁸ Claude Garamont, épître dédicatoire à Mathieu de Longuejume, dans David Chambellan, *Pia et Religiosa meditatio in sanctam Jesu Christi crucem*, Paris, 1545 (BP16_111987). Le texte latin de la préface est reproduit par Henri Omont, « Un nouveau document sur David Chambellan et Claude Garamont », *Bulletin de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Île-de-France*, vol. XV, 1888, p. 10-14. La traduction que nous livrons est celle de Jean Paillard (*Claude Garamont, graveur et fondeur de lettres*, Paris, 1914) corrigée sur un point : Paillard traduit l'expression *viri omnes industrii* par « des hommes habiles » ; nous préférons restituer « des hommes zélés ».

²⁹ André Jammes, « Un bibliophile à découvrir, Jean de Gagny », *Bulletin du Bibliophile*, 1996, p. 31-81. Étude traduite et augmentée : André Jammes et Nicolas Barker, « Jean de Gagny. A bibliophile rediscovered », *The Library*, 7th series, vol. II, n° 4, 2010, p. 405-446. Voir également Nicolas Barker, « A National Collection of Manuscripts : Jean de Gagny's Purpose for his collection compared with John Leland's », dans *Le Livre, la Photographie, l'Image et la Lettre. Essays in honor of André Jammes*, Paris, Éditions des Cendres, 2015 p. 93-106. Pour les éléments strictement biographiques, voir James Farge, *Biographical Register of Paris Doctors of Theology. 1500-1536*, Toronto, 1980, n° 199, p. 177-183.

³⁰ A. Tuillier, « Les lecteurs royaux après 1534. Un destin contrarié », dans *Histoire du Collège de France, op. cit.*, p. 187-208.

au futur collège royal³¹ : au moment où il charge Du Chastel de faire acheter en Italie le plus grand nombre possible de manuscrits grecs, François I^{er} confie à Gagny la mission d'examiner les bibliothèques conventuelles du royaume pour y rechercher les œuvres des Pères de l'Église et « icelles transcrire [...] au prouffit de la republique literaire et accession de l'empire de Philologie »³². Le théologien visite donc les abbayes qu'il rencontre sur le passage de la cour. Fabienne Le Bars et Marie-Pierre Laffitte ont pu identifier dans le fonds de la Bibliothèque nationale une cinquantaine de manuscrits prélevés par ses soins dans les collections des abbayes de Nogent, Buzaydès, Flay, Saint-Père de Chartres, Préaux, Preuilly ou Conches³³.

Jean de Gagny ne se contente pas de rechercher les œuvres perdues des Pères de l'Église. Attaché à l'enrichissement de la langue vernaculaire, il consacre depuis la fin des années 1520 une partie de son temps à l'écriture ou à la traduction de traités en langue française³⁴. François I^{er} semble d'ailleurs l'y encourager. En 1540, Gagny offre au roi le manuscrit d'une *Briefve et fructueuse exposition sus les Epistres Sainct Paul* de Primasius³⁵, traduite « par le commandement dudict Seigneur », immédiatement publiée par Étienne Roffet. Il confie la même année aux presses de Simon de Colines les *Sermons de Guerricus* traduits « par le commandement » du roi³⁶ — François I^{er} se montre attaché à ce texte, au point d'en demander la lecture sur son lit de mort³⁷. En 1543 paraîtra encore à Lyon, chez Jean de Tournes, un *Sermon des six paroles de Jesus-Christ en croix, translatez pour le Roy*. Remarquons que certains de ces textes français témoignent d'un rare souci pour les questions orthotypographiques³⁸.

³¹ Sur la constitution de la bibliothèque savante destinée au Collège royal, voir Antoine Coron, art. cit. ; Marie-Pierre Laffitte et Fabienne Le Bars, « La Librairie de Fontainebleau », art. cit.

³² Jean de Gagny, épître « Au Roy treschrestien François premier du nom », dans Primasius, la *Briefve et fructueuse exposition sus les Épistres Sainct Paul aux Romains et Hébreux*, Paris, Étienne Roffet, 1540, f. a3v. Ce projet est évoqué en des termes plus complets dès 1538 par Godefroy Tilman, l'un des proches collaborateurs de Gagny, dans une longue épître adressée à Robert Ceneau, en tête d'une paraphrase de Georges Pachymère sur Denys l'Aréopagite publiée par Charlotte Guillard en 1538. Voir G. Tilmann, « Ad reverendum in Christo patrem ac D. D. Robertum Senalem Abricensium episcopum, doctoremque theologiae professione longè eximium, praeceptorum suum Godefridi Tilmanni Cartusii pro operibus Dionysii Areopagitae praefatio », dans G. Pachymère, *Paraphrasis in decem epistolas B. Dionysii Areopagitae*, Paris, 1538, f. a2-m3, et plus précisément f. b2-b3 pour le passage concerné.

³³ M.-P. Laffitte et F. Le Bars, art. cit. p. 21-22.

³⁴ En 1528, il avait publié chez Chrétien Wechel un traité en français intitulé *Le livre faisant mention des sept parolles que Jesu Christ dist en l'arbre de la croix* (BP16_105656) et, quatre ans plus tard, chez Denis Janot, un commentaire intitulé *Devote exposition sur le cinquantesme pseaulme du royal Prophete David* (BP16_107226 ; il existe en réalité, deux éditions successives, voir S. Rawles, *Denis Janot, op. cit.*, n° 282.5 et 283).

³⁵ BnF, ms. français 935.

³⁶ Paris, Simon de Colines et Etienne Roffet, 1540 (bp16_109846). Le manuscrit de dédicace au connétable de Montmorency est conservé à Montpellier (BIU-médecine, H423).

³⁷ [Pierre Du Chastel], *Le trespas, obseques, & enterrement de... Francois... premier de ce nom*, Paris, Estienne, [1547], f. H4v.

³⁸ L'examen du matériel typographique nous permet d'attribuer l'impression de la *Briefve et fructueuse exposition* de Primasius publiée par Pierre Roffet à Conrad Néobar. Composé dans un petit romain de Claude Garamont (*Conspectus*, n° 39), le texte adopte une orthographe réformée qui fait usage du ç cédille et qui restitue le e tonique par un e à crochet gravé, semble-t-il, spécifiquement pour l'occasion : Nina Catach (*L'orthographe française à l'époque de la Renaissance*, Genève, Droz, 1968, p. 81-85) recense ces caractères dans la *Vie de nostre seigneur I. C.* publiée par Néobar la même année, mais elle ne semble pas connaître l'édition de Primasius parue sous le nom de Roffet. La mise en page de cette édition instaure un jeu typographique associant

On a pu par ailleurs mettre en évidence le rôle joué par Jean de Gagny dans la politique éditoriale de Charlotte Guillard entre 1537 et 1549³⁹ : à la tête d'une équipe d'humanistes liés au collège de Navarre, Jean de Gagny apparaît comme le patron d'un grand chantier d'édition des Pères de l'Église, largement inspiré par les publications bâloises de Froben, dans lequel interviennent non seulement des théologiens (Jean Benoît, Godefroi Tilman), mais aussi des hellénistes proches de Pierre Danès et Jacques Thouzat. C'est chez Charlotte Guillard, à l'adresse du Soleil d'Or, que paraissent ainsi quelques-uns des textes inédits découverts par Gagny au cours de ses recherches, comme la paraphrase de Georges Pachymère sur Denys l'Aréopagite (1538) ou une série de traités de Tertullien (1545). Il se trouve que c'est précisément pour le compte de Charlotte Guillard que Garamont exerce ses talents de fondeur et de graveur dans les années 1537-1540⁴⁰.

La présence simultanée de Claude Garamont et de Jean de Gagny au Soleil d'or à la fin des années 1530 nous incite à penser que c'est par le truchement du second que Pierre Du Chastel a pu connaître le premier. C'est sans doute à ce rôle d'intermédiaire que Garamont fait référence lorsqu'il précise que Gagny « *exhorta de toute sa bienveillance des hommes zélés* » pour qu'il puisse enfin « *recueillir les fruits de [son] travail et [s]'approcher de l'art libraire* ».

« *Il feist lever en ceste ville une imprimerie* »

Les poinçons des « Grecs du Roi » sont destinés à faire rayonner au-delà du monde académique parisien l'enseignement des maîtres du futur collège royal. Un tel projet n'a, en soi, rien d'exceptionnel. Dans l'Europe des humanistes, la typographie s'impose depuis longtemps comme le corollaire indispensable au rayonnement de la pédagogie réformée. En 1511, le cardinal Jimenez de Cisneros avait appelé à l'Université d'Alcalá de Henares l'imprimeur Arnao Guillem de Brocar auquel il avait notamment confié la publication de sa spectaculaire Bible polyglotte, chef d'œuvre de philologie et de typographie⁴¹. À Rome, sous la direction de Janus Lascaris, l'enseignement du Collège des jeunes Grecs du Quirinal

romain, italique et gothique de forme, qui suppose la complicité d'un fondeur : à une époque où le corps des caractères n'est pas normalisé, le voisinage de ces fontes sur une même ligne suppose qu'elles sortent du même moule. Il est bon de remarquer que Gagny semble attacher une attention comparable à la mise en page de ses manuscrits (voir, par exemple, le manuscrit de Montpellier, BIU-médecine, H423).

³⁹ Rémi Jimenes, *Charlotte Guillard, op. cit.*, notamment les chapitres 4 et 5, p. 85-136.

⁴⁰ *Ibid.*, p. 197-199. Remarquons au passage qu'en 1540, le contrat de commande des « Grecs du Roi » indique que Garamont vit alors « rue Saint-Jacques, à l'enseigne des Quatre Fils Hémon », maison voisine de la Queue-de-Renard où se trouve située la fonderie de caractères du Soleil d'Or (voir R. Jimenes, « Reconsidering Pierre Haultin's Early Career : Roots, Training, Beginning », *The Library*, vol. 18, n° 1, 2017, p. 67). Notons également qu'Ange Vergèce, le calligraphe crétois qui trace les modèles des « Grecs du Roi » se trouve alors domicilié dans le cloître Saint-Benoit, à quelques mètres de l'atelier de Charlotte Guillard et du domicile de Garamont.

⁴¹ Antonio Alvar Ezquerro, « Le modèle universitaire d'Alcala de Henares dans la première moitié du XVI^e siècle », dans M. Fumaroli (dir.), *op. cit.*, p. 209-256.

s'appuyait pour sa part sur les publications du Crétois Zacharias Calliergis, dont l'atelier avait été installé directement chez Agostino Chigi, trésorier de la Curie romaine⁴².

On a vu que, selon le témoignage de Pierre Galland, un projet similaire semble avoir été conçu pour le futur collège royal. Si la traduction française de l'oraison funèbre indique simplement que le roi « *feit lever en ceste ville une imprimerie* »⁴³, le texte original latin est plus détaillé : Galland y confirme que François I^{er} a bien fait « équiper » (*adornauerat*) un atelier typographique, mais il vante en outre l'élégance des caractères spécifiquement gravés et fondus à son usage⁴⁴. Même si Roger Doucet ne lui accorde aucun crédit, on voit mal pour quelles raisons Pierre Galland, nommé lecteur du roi en 1545, se tromperait en rapportant des événements dont il a pu être le témoin direct dans les mois précédant sa nomination.

Ce témoignage est d'ailleurs corroboré par celui de Jean de Gagny. En 1540, dans l'épître dédicatoire de la *Briefve et fructueuse exposition sus les Epistres Sainct Paul aux Romains et Hebreux* de Primasius, le théologien loue la constitution en cours de la grande « librairie » destinée au futur collège royal, mais, après avoir rappelé au roi le destin tragique de la bibliothèque d'Alexandrie, il ajoute :

Bien entendant de quant fragile et caduque condition sont ces choses inferieures, cognoissant aussi tant de beaulx et sumptueux edifices avoir esté par subit accident de feu demoliz, as delibéré de n'assembler ny congerer librarie, que premier au bien commun et prouffit de la republicque de Philologie, ne fussent les bons et anciens livres par stampe et impression en trescorrectz exemplaires transferez. Duquel tien vouloir executer ayant charge, comme j'eusse plusieurs excellents livres, dignes de la congregation et veue de gens doctes, m'a semblé bon de commencer à celui que de long temps je sçavoie estre de toy, par un jugement bien fondé, approuvé.⁴⁵

Selon Gagny, le projet d'imprimer les textes de la bibliothèque savante réunie par le roi n'a donc rien de secondaire ; au contraire, à l'en croire, l'impression des volumes constituerait un préalable à l'ouverture de la bibliothèque (« *que premier... ne fussent les bons et anciens livres par stampe... transferez* »). Mais il y a plus : selon le témoignage du principal intéressé, c'est à Gagny, et non à Du Chastel, que le Roi a confié la mission de publier ces textes (« *duquel tien vouloir executer ayant charge* »).

Les témoignages de Galland (1547) et de Gagny (1540) concordent donc sur l'existence d'une imprimerie associée à la constitution du collège royal. En 1540, selon Gagny, il ne s'agit encore que d'un projet (le roi « *a délibéré* »), mais sept ans plus tard, Galland en parle au passé

⁴² Amélie Ferrigno, « Zacharias Calliergis, la première imprimerie grecque de Rome et le rôle du banquier du pape », dans *Rives méditerranéennes*, 2015, <http://journals.openedition.org/rives/4877> [publication numérique consultée le 22 avril 2020].

⁴³ Pierre Galland, *Oraison sur le trespas du Roy Francois* (trad. Jean Martin), Paris, Vascosan, 1547, feuillet C1r.

⁴⁴ Pierre Galland, *Oratio in funere Francisco Francorum*, Paris, 1547, f. B4r : « *Atque ut intelligere possitis, non ad pompam & ostentationem tantam librorum molem, sed ad publica universi terrarum orbis commoda in unum locum comportatam officinam typographicam in hac urbe sculptis fuisque elegantissimis typis & characteribus adornauerat, in qua educti sigillatim è regia bibliotheca libri, ne & hic locus plagiariis esset, transcriberentur & excuderentur* ».

⁴⁵ Jean de Gagny, épître « Au Roy treschrestien François premier du nom », dans Primasius, *La Briefve et fructueuse exposition sus les Épistres Sainct Paul aux Romains et Hébreux*, Paris, Roffet, 1540, f. a4r-v.

comme une opération ayant effectivement été réalisée. On a pu penser que ces textes faisaient référence à la publication des manuscrits grecs de la bibliothèque royale commencée par Robert Estienne en 1544, mais cette interprétation soulève diverses objections. D'une part, en employant le latin *adornare* (équiper, préparer, armer un bateau), Galland laisse supposer une création *ex nihilo* ; or, Robert Estienne, installé depuis 1526, n'avait guère besoin d'équiper son atelier. D'autre part, Jean de Gagny, qui se dit chargé de l'opération, ne semble jamais avoir directement collaboré avec Estienne, qui le mentionne même parmi les représentants de la faculté de théologie ayant contribué à censurer ses éditions de la Bible⁴⁶. Enfin, si l'implication de Robert Estienne dans la commande des Grecs du Roi a naturellement conduit les historiens à conclure que les caractères lui étaient dès l'origine destinés, ce n'est pas ce qu'indique le contrat conclu en 1540. Selon ses termes, Garamont est tenu « *mectre lesdits poinssons et chacun d'iceulx, à mesure qu'il les fera, es mains dudict messire Ange*⁴⁷ » (le sort des matrices n'est pas explicite). Si Robert Estienne sert d'intermédiaire pour le paiement et garantit la transaction, c'est donc à Ange Vergèce que Garamont doit remettre le fruit de son travail. En confiant au calligraphe et bibliothécaire du roi la garde de ces caractères exclusifs, Du Chastel se réserve ainsi la possibilité de choisir son imprimeur en fonction de l'évolution du contexte politique, culturel et — point important pour ce qui concerne Estienne — religieux.

Le témoignage de Cellini

Une source inattendue corrobore l'hypothèse de la création *effective* d'une imprimerie destinée au futur collège royal dans les années 1540. Les célèbres mémoires de Benvenuto Cellini constituent une source atypique mais précieuse pour notre connaissance de la vie artistique parisienne du XVI^e siècle. Malgré l'orgueil et la vantardise dont ils témoignent, on s'accorde aujourd'hui sur leur fiabilité factuelle, que corroborent de nombreux documents d'archives⁴⁸. On peut donc les relire avec profit.

Introduit à la cour par Hippolyte d'Este, Cellini arrive en France au mois de décembre 1540. La construction du futur collège royal n'ayant pas débuté, l'hôtel de Nesle est toujours debout et François I^{er} décide d'y installer temporairement l'orfèvre⁴⁹. Cellini s'y comporte en véritable propriétaire : soucieux de tirer un maximum de profit de l'hôtel et de son lucratif jeu de paume, il annexe progressivement l'ensemble de l'édifice en expulsant ses occupants.

⁴⁶ *Les censures des theologiens de Paris*, [Genève], Estienne, 1552, f. 8r et 11v.

⁴⁷ Annie Parent-Charon, art. cit., p. 58.

⁴⁸ « Toutes les recherches effectuées depuis un siècle et demi pour contrôler l'exactitude de ses mémoires n'ont jamais fait qu'en prouver la véracité, jusque dans les détails les plus minces [...] [Cellini] n'invente jamais les faits qu'il relate » (Bertrand Jestaz, « Benvenuto Cellini et la cour de France (1540-1545) », *BEC*, 2003, t. 161, n° 1, p. 72). En examinant de nouveaux documents d'archives, et tout en reconnaissant « la tendance à l'exagération de Cellini », Audrey Nassieu-Maupas conclut également qu'il reste « assez proche de la vérité » (« Benvenuto Cellini et le jeu de paume de l'hôtel du Petit-Nesle », *Documents d'histoire parisienne*, vol. VII, 2007, p. 5-8).

⁴⁹ Catherine Grodecki, « Le séjour de Benvenuto Cellini à l'hôtel de Nesle et la fonte de la Nympe de Fontainebleau », *Bulletin de la Société de l'histoire de Paris*, 1974, p. 45-80.

Il se heurte cependant à quelques difficultés. À son arrivée, il fait face à l'opposition concertée de « monseigneur de Villeroy », d'« un gentilhomme qu'on appelait le Prévôt » et d'un mystérieux « monseigneur de Marmagne » avec lequel il manque de croiser le fer⁵⁰. Ce que Cellini ne dit pas, c'est que cette opposition est celle des partisans du collège royal. Le seigneur de Villeroy n'est autre que Nicolas de Neufville, secrétaire des finances chargé de superviser, avec Jean Grolier, la construction du collège⁵¹ ; bibliophile, il a notamment été le premier patron de Clément Marot, qu'il a introduit à la cour⁵². Le « gentilhomme qu'on appelait le Prévôt », c'est Jean d'Estouteville, seigneur de Villebon, prévôt de Paris et à ce titre gardien des privilèges de l'Université, ce qui explique que l'hôtel de Nesle lui ait été « concédé »⁵³. Quant au seigneur de Marmagne délégué par Villeroy pour s'opposer à Cellini, il s'agit de Jean Lallemant, contrôleur des finances, grand collectionneur de manuscrits enluminés, ami d'enfance et protecteur de Geoffroy Tory, et lui-même proche de Jean Grolier⁵⁴. C'est donc à une coterie de puissants officiers humanistes et bibliophiles que Cellini est en butte lorsqu'il prétend s'emparer du Petit-Nesle.

Mais il y a plus. L'orfèvre rapporte aussi les « grandes difficultés » qu'il rencontre pour expulser de son « château » une imprimerie qui s'y trouve alors installée :

Il y avait là plusieurs petits logements qu'habitaient des gens de divers métiers, entre autres un imprimeur fort habile, dont presque tout l'atelier s'abritait dans l'enceinte de mon château. Ce fut lui qui imprima le premier des beaux livres de médecine de messer Guido. Ayant eu besoin des pièces qu'il occupait je le renvoyai, non sans de grandes difficultés.⁵⁵

Cellini ne date pas précisément cet événement, mais la succession chronologique de ses mémoires permet de supposer qu'il a lieu à la fin de l'année 1542 ou au début de la suivante⁵⁶.

L'imprimeur « fort habile » de la *Chirurgia* de Guido Guidi, installé à l'hôtel de Nesle et expulsé par Cellini, peut être identifié sans difficulté⁵⁷ : il s'agit de Pierre Gaultier, le beau-frère

⁵⁰ *Vie de Benvenuto Cellini écrite par lui-même*, t. II, Paris, 1922, chap. CXLII, p. 397-399.

⁵¹ Philippe Hamon, « Nicolas II de Neufville », dans Cédric Michon, *Les Conseillers de François I^{er}*, Rennes, PUR, 2011, p. 343-346.

⁵² D'après Guillaume Berthon, Neufville jouait un rôle essentiel entre la cour et la chancellerie et aurait permis à Marot d'accéder à l'entourage immédiat du roi dans les années 1520 (voir *L'intention du poète. Clément Marot « auteur »*, Paris, Classiques Garnier, 2014, p. 59-66). Dans un article consacré aux livres de son petit-fils, Isabelle de Conihout signale deux éditions de Vascosan lui ayant appartenu. Voir I. de Conihout, « La 'belle librairie' évanouie de Nicolas de Villeroy retrouvée », dans I. de Conihout, Jean-François Maillard et Guy Poirier (dir.), *Henri III mécène des arts, des sciences, des lettres*, Paris, PUPS, 2006, p. 319.

⁵³ Jusqu'en 1523, le bailliage de la conservation des privilèges de l'Université, administré par le prévôt, avait son siège à l'hôtel de Nesle. Il fut transféré en août 1523 au Petit Châtelet, peut-être pour libérer l'espace destiné à la construction du collège royal, annoncée en 1521.

⁵⁴ Stéphanie Deprouw-Augustin, « Jean Lallemant » dans R. Jimenes (dir.), *Geoffroy Tory de Bourges. Humanisme et arts du livre à la Renaissance*, Bourges, Bibliothèque municipale/Les Mille Univers, 2011, p. 50-52.

⁵⁵ « *Era in detto luogo alcune piccole stanzette dove abitava diversa sorte di uomini, in fra i quali era uno stampatore molto valente di libri: questo teneva quasi tutta la sua bottega drento innel mio castello, e fu quello che stampò quel primo bel libro di medicina a messer Guido. Volendomi io servire di quelle stanze, lo mandai via, pur con qualche difficoltà non piccola.* » Nous reproduisons ici la traduction de M. Beaufreton, *Vie de Benvenuto Cellini écrite par lui-même*, t. II, Paris, 1922, p. 425.

⁵⁶ Son récit se place à la suite de celui de sa rencontre avec Guido Guidi, qui dut avoir lieu en juillet 1542.

⁵⁷ Guido Guidi, *Chirurgia è Graeco in Latinum conversa*, Paris, Pierre Gaultier, 1544, in-fol. (BP16_111570)

de Claude Garamont. Ce témoignage est le seul qui prête à Gaultier une activité d'imprimeur antérieure à 1543. Jusqu'à cette date, en effet, le typographe exerce comme son beau-frère le métier de « *fondeur de lettres à imprimer* »⁵⁸. C'est seulement après son expulsion de l'hôtel de Nesle qu'il s'établit à son compte comme imprimeur dans l'une des maisons voisines, rue des Augustins, à l'enseigne de l'Autruche.

Le quartier des Augustins constitue une zone périphérique, relativement éloignée de la rue Saint-Jacques où s'entassaient les libraires parisiens. Or c'est précisément rue des Augustins que se dit également domicilié Claude Garamont en 1543⁵⁹. Il ne s'agit pas d'un hasard et Jeanne Veyrin-Forrer suppose à bon droit que le graveur loge à l'Autruche avec son beau-frère⁶⁰.

Puisqu'il exerce en compagnie de Pierre Gaultier rue des Augustins en 1543, il y a tout lieu de croire que Garamont se trouvait installé avec lui à l'hôtel de Nesle au moment de son expulsion par Cellini⁶¹. La présence de Claude Garamont et de Pierre Gaultier dans le local destiné au futur collège royal ne peut donc signifier qu'une seule chose : Jean de Gagny les y a installés dans le but d'exécuter le projet dont il a la « *charge* », multiplier « *par stampe et impression* » les « *bons et anciens livres* » de la bibliothèque du roi.

II. Le rêve inassouvi de Jean de Gagny

Projet officiel ou initiative privée ?

La création d'une imprimerie destinée au futur collège royal dans les murs mêmes de l'hôtel de Nesle est une hypothèse séduisante et crédible. Pierre Galland en attribue l'initiative au roi et Jean de Gagny prétend avoir été chargé par le souverain de sa réalisation. À notre connaissance, on n'en trouve pourtant nulle mention dans les archives officielles et, si l'on excepte les versements effectués pour la gravure des « Grecs du Roi », les noms de Claude Garamont et de Pierre Gaultier n'apparaissent jamais dans les comptes royaux. Notons par ailleurs que, si le projet consiste bien à fonder une imprimerie entre les murs du futur collège, il n'y a aucune raison de l'installer *avant* que ne débute la construction du bâtiment. Remarquons enfin que, même si le témoignage de Cellini confirme la présence d'une imprimerie à l'hôtel de Nesle, aucun livre ne semble jamais avoir été produit au sein de ce local : les presses qui s'y trouvaient sont, à l'évidence, demeurées au repos. Comment comprendre ces contradictions ?

⁵⁸ Il est présenté ainsi dans son contrat de mariage le 7 avril 1537 (Arch. Nat., Y86, f. 278, cité par Renouard, *Documents*, p. 106).

⁵⁹ Arch. Nat., MC/ET/CXXII/1246, 27 août 1543 : « Claude Garamon fondeur de lectres demeurant a Paris rue des Augustins »

⁶⁰ Veyrin-Forrer, *La lettre et le texte*, *op. cit.*, p. 66.

⁶¹ Le cas échéant, leur installation dut avoir lieu au milieu de l'année 1541 car le 6 avril 1541 (n. st.) Garamont était encore domicilié rue Saint-Jacques. Voir Arch. nat, MC/ET/LXXIII/1, 6 avril 1541 : commande d'une frappe de matrices par Mathurin Du Puy à « Claude Garamont, marchand fondeur de lettres demeurant à Paris rue St Jacques ».

Dans l'épître dédicatoire qui ouvre la *Pia et religiosa meditatio* (1545), ce n'est pas au roi que Garamont rend hommage, mais à son aumônier : après l'avoir recommandé à des hommes zélés, Gagny aurait personnellement patronné son activité. On sait que le théologien dispose d'une solide assise financière. Outre sa rétribution comme premier aumônier du roi, il jouit de nombreux bénéfices : il est chanoine du diocèse de Paris et de la Sainte-Chapelle, prieur du Bois de Vincennes, abbé de Saint-Jorre, de Coëtmaloën et de Longvillers⁶². On connaît par ailleurs son grand intérêt pour l'art typographique : engagé dans des projets éditoriaux depuis le milieu des années 1520, il collabore fréquemment avec les meilleurs libraires parisiens (Chrétien Wechel, Denis Janot, Simon de Colines, Michel de Vascosan, Étienne Roffet, Galliot du Pré, Charlotte Guillard). Comme nous le verrons, jusqu'à la fin de sa vie, il n'aura de cesse de chercher à créer une imprimerie, en finançant d'abord l'établissement de Claude Garamont (1545), puis celui de son propre neveu, Nicolas Le Riche (1547).

Ces éléments nous incitent à penser que Jean de Gagny, chargé par le roi de faire imprimer les textes retrouvés des sources chrétiennes, a pu, avec le soutien de Du Chastel et de quelques officiers bibliophiles, prendre l'initiative d'installer sur ses deniers personnels une imprimerie à l'hôtel de Nesle. Ce geste, qui dépasse peut-être les attentes du monarque, semble répondre à un double objectif : complaire au roi pour asseoir sa position à la cour, et accélérer la construction du collège. Une telle fondation doit être replacée dans la dynamique d'un jeu de don et de contre-don relativement commun à une époque où, comme le dit joliment Jean Martin, « le don faict par un subgect à son souverain seigneur et prince rend aucunesfois la voye plus facile pour trouver acces devers sa majesté »⁶³.

Dans l'oraison funèbre de 1547, Pierre Galland, décidément bien informé, évoque l'intérêt de François I^{er} pour les techniques typographiques. À l'en croire, le roi aurait tenu à

visiter jusques en leurs maisons les tailleurs, libraires, imprimeurs et fondeurs de caractères dont les livres sont faictz, exerceans leurs artifices, afin de leur faire croistre le courage et augmenter l'occasion de tousjours continuer de bien en mieux.⁶⁴

Sur la foi de cette citation, un siècle plus tard, Daniel Heinsius évoquera une visite supposée de François I^{er} à Robert Estienne, qui fit rêver les historiens, mais que n'atteste aucune source contemporaine⁶⁵. La mention explicite des « tailleurs » de caractères nous permet d'ailleurs de douter de l'interprétation de Heinsius, car rien ne prouve que l'imprimerie d'Estienne ait jamais disposé d'un atelier de gravure. On sait en revanche par Cellini qu'en janvier 1542, le roi visite l'hôtel de Nesle « avec une foule de seigneurs choisis parmi les plus nobles de sa cour » et qu'il

⁶² André Jammes et Nicolas Barker, art. cit., p. 422.

⁶³ Jean Martin, « Au Roy » dans Vitruve, *L'Architecture ou art de bien bastir*, Paris, héritiers de Jean Barbé, 1547, f. [2].

⁶⁴ Pierre Galland, *Oraison sur le trespas du roy François* (trad. Jean Martin), Paris, Vascosan, 1547, f. 14r.

⁶⁵ Daniel Heinsius, *Dissertatio epistolica, an viro literato ducenda sit uxor, & qualis ?*, Leyde, Basson, 1618, p. 36.

y observe le travail de l'orfèvre⁶⁶. C'est sans doute à la même visite que Pierre Galland fait référence : le roi, sortant de chez Cellini, a très bien pu examiner l'atelier voisin de Pierre Gaultier et Claude Garamont. En installant au Petit-Nesle les ouvriers recrutés pour la future imprimerie du collège royal, Jean de Gagny dispose ainsi d'une précieuse vitrine pour montrer au roi l'étendue de leurs talents.

L'imprimerie de l'hôtel de Nesle destinée au futur « Collège des trois langues » se situe donc dans une zone grise : connue du roi, mais instituée par son aumônier, elle n'est ni tout à fait une imprimerie royale, ni tout à fait une entreprise privée. Disons plutôt : une fondation particulière au service de la politique royale.

Éditer les sources chrétiennes

Engagé depuis le milieu des années 1530 dans un vaste chantier d'édition des sources chrétiennes antiques et médiévales, Gagny trouve naturellement à ce projet un intérêt personnel. La liste des éditions princeps qu'il a fournies mérite d'être établie ici :

- 1536 : Saint Avit, *Christiana et docta divi alchimi Avitii Viennensis archiepiscopi... Poemata... è vetustissimis librariis in lucem asserta*, Lyon, Trechsel (dédicace à François I^{er} datée de Lyon, 15 mars 1536)
- 1537 : Primasius, *In omnes Divi Pauli epistolas commentarii... ante annos mille ab autore editi*, Lyon, Sébastien Gryphe (dédicace à François I^{er}, sans date)
- 1538 : Pacien de Barcelone, *Opera*, Paris, Charlotte Guillard (édition établie par Jean Du Tillet sur la base d'un manuscrit communiqué par Gagny)
- 1538 : Georges Pachymère, *Paraphrasis in decem epistolas B. Dionysii Areopagitae*, Paris, Charlotte Guillard, 1538 (édition établie par Jean Hucher et Godefroy Tilmann sur la base d'un manuscrit découvert par Gagny)
- 1539 : Gueric d'Igny, *Sermones antiqui eruditionis et consolationis pleni... nuper in lucem editi*, Paris, Gervais Chevallon
- 1540 : Pietro Apollonio Collazio, *Excidii Ierosolymitani libri quatuor, nunc primum Ioannis Gagnaeii in lucem editi*, Paris, Jean Loys et Nicolas Le Riche
- 1545 : Tertullien, *Opera*, Paris, Charlotte Guillard (édition établie par Louis Miré sur la base d'un manuscrit découvert par Gagny)
- 1545 : David Chambellan, *Pia et religiosa meditatio*, Paris, Pierre Gaultier et Claude Garamont
- 1547 : Eusèbe d'Émèse, *Homiliae ad populum eloquentissimae et religiosissimae, recens in lucem emissae*, Paris, Nicolas Le Riche
- 1547 : Alcuin, *In septem psalmos poenitentiales et CXVIII psalmum, et in Cantica graduum pia ac brevis expositio*, Paris, Nicolas Le Riche
- 1548 : Gasparo Contarini, *De Elementis et eorum mixtionibus... nunc primum in lucem aediti*, Paris, Nicolas Le Riche

Cette chronologie est éclairante : entre 1541 (date probable de l'installation d'une imprimerie à l'hôtel de Nesle) et 1544 (date, nous le verrons, de l'abandon définitif du projet), Jean de Gagny ne confie aucun nouveau texte aux imprimeurs et garde pour lui les manuscrits dont il prépare l'édition.

⁶⁶ *Vie de Benvenuto Cellini écrite par lui-même*, t. II, Paris, 1922, chap. CXLII, p. 402-403 et p. 415 ; Cellini relate deux visites distinctes, mais l'examen des mouvements de la cour ne permet d'identifier qu'un seul passage du roi, entre le 17 et le 28 janvier 1542.

Il adopte, à cet égard, une attitude radicalement différente de celle des autres « chasseurs de textes » engagés par Du Chastel : tandis que ces derniers envoient à Fontainebleau les manuscrits achetés pour le roi au fur et à mesure de leur acquisition, Gagny conserve par-devers lui les textes qu'il prétend éditer et c'est seulement après sa mort en novembre 1549 que les volumes qu'il a prélevés dans les monastères du royaume intègrent la bibliothèque royale⁶⁷. Le théologien se soucie d'ailleurs si peu d'enrichir la collection du roi qu'il ne prend pas toujours la peine de récupérer les manuscrits qu'il a confiés aux imprimeurs⁶⁸.

À l'écart des libraires

En établissant une imprimerie adossée au collège royal, Jean de Gagny et ses complices cherchent peut-être à créer, sur le plan typographique, des conditions comparables à celles offertes sur le plan pédagogique par l'institution des lecteurs royaux. Le choix d'établir une imprimerie à l'hôtel de Nesle, sur les terres du roi, à proximité du Louvre et en marge de l'université, marque de manière symbolique la volonté de se tenir à l'écart des structures traditionnelles de l'édition. Le recrutement de deux techniciens — simples fondeurs de caractères — n'ayant jamais exercé en leur nom la profession de libraire ni d'imprimeur manifeste également une volonté de s'affranchir des contraintes et des risques imposés par la collaboration avec des imprimeurs-libraires dont la production obéit d'abord à des impératifs économiques et dont le travail est, en pratique, incontrôlable.

Un tel projet suscite naturellement des oppositions, et d'abord celle des « imprimeurs du roi » qu'il vient en quelque sorte évincer. De ce point de vue, la chronologie des tensions qui opposent Jean de Gagny à Robert Estienne au début des années 1540 est peut-être éclairante. Dans le récit chronologique qu'il donne des événements liés à la censure de ses commentaires bibliques, Estienne mentionne le théologien à trois reprises. À l'en croire, « *environ l'an M.D.XLI.* », la préparation de ses annotations sur le Nouveau Testament excite l'ire de la Faculté de théologie : « *Incontinent Gagny, Picart et Guiancourt, qui estoient des premiers de ce saint ordre, firent beau bruit* »⁶⁹. Cinq ans plus tard, pourtant, Gagny ne semble plus compter parmi les opposants ; selon Estienne, il assure au contraire une forme de médiation avec la faculté. En 1546, Du Chastel écrit en ces termes aux théologiens parisiens :

Il n'est point aisé à dire, tresvertueux personnages, combien j'ay prins de plaisir aux propos que m'a rapportez monsieur le chancelier de Gagny, homme tresexcellent, qui m'est bien ami, et fort affectionné envers vous. C'est que vous vous estes mis a la correction des Bibles de Robert Estienne.⁷⁰

⁶⁷ M.-P. Laffitte et F. Le Bars, art. cit., p. 21-22.

⁶⁸ C'est ce dont témoigne le parcours du *Codex Agobardinus*, manuscrit du IX^e siècle renfermant des œuvres inédites de Tertullien : découvert par Gagny à Lyon, et confié aux presses de Charlotte Guillard en 1544-1545, il reste en possession de Louis Miré, le correcteur du Soleil d'Or, après sa publication en 1545 (voir R. Jimenes, *Charlotte Guillard, op. cit.*, p. 172-174).

⁶⁹ *Les Censures des theologiens de Paris, par lesquelles ils avoyent faulsement condamne les Bibles imprimees par Robert Estienne*, Genève, [Robert Estienne], 1552, f. 8.

⁷⁰ *Ibid.*, f. 10.

En octobre, c'est finalement Gagny qui examine, avec Du Chastel, le contenu des censures formulées par la Faculté avant de rendre un jugement favorable à l'imprimeur⁷¹. Selon le témoignage de Robert Estienne, c'est seulement en 1541 que Gagny s'oppose ouvertement à lui. Si leur différend est motivé par des questions strictement doctrinales et philologiques, on ne peut tout à fait ignorer que l'aumônier du roi défend alors un projet radicalement contraire aux intérêts personnels de l'imprimeur.

Un projet avorté

Si aucun ouvrage ne semble avoir été imprimé à l'hôtel de Nesle, les typographes recrutés par Gagny ne sont pas inactifs pour autant. Parallèlement aux « Grecs du Roi », Garamont grave d'autres caractères qui sont, eux aussi, liés aux travaux des lecteurs royaux. Hendrik Vervliet lui attribue en 1541 une italique de corps « gros-romain »⁷² qui se rencontre pour la première fois dans une édition bilingue des *Problemata* d'Alexandre d'Aphrodise imprimée par Émonde Thouzat, fille du lecteur royal Jacques Thouzat et veuve de Conrad Néobar⁷³. L'année suivante, il achève une lettre romaine du même corps, dont le premier emploi est repéré dans une édition des *De Medicamentorum simplicium delectu libri tres* imprimée par Jacques Gazeau pour le compte du médecin et futur lecteur royal Jacques Dubois (*alias* Silvius)⁷⁴. Le graveur indique explicitement dans l'épître qui ouvre la *Pia et religiosa meditatio* de David Chambellan, avoir soumis ces créations à l'approbation des lecteurs du roi : « Déjà le jugement des seigneurs Danès et Vatable ne leur fut pas défavorable⁷⁵ ».

De son côté, Pierre Gaultier prépare avec Guido Guidi, fraîchement nommé « lecteur du roi en médecine » (juillet 1542), l'édition de la grande *Chirurgia à Graeco in Latinum conversa*⁷⁶. Les conditions de cette collaboration sont idéales puisque l'auteur est logé, comme son imprimeur, au Petit-Nesle. La *Chirurgia* constitue un magnifique in-folio de près de 600 pages, illustré par 210 gravures sur bois (dont 30 à pleine page) qui reproduisent des dessins attribués à Francesco Salviati⁷⁷. La préparation de ces planches a dû occuper l'imprimeur pendant bien

⁷¹ *Ibid.*, f. 11v : « Apres qu'il les eut conferez avec Gagny, il les renvoya avec une epistre assez longue, en laquelle il leur bailloit le moyen de proceder ».

⁷² Vervliet, *Conspectus*, n° 287.

⁷³ Renouard, *Imprimeurs et libraires parisiens*, t. V, Paris, 1991, n° 99. Voir Vervliet, *Palaeotypography*, t. II, p. 308. Guillaume Berthon rencontre peut-être cette italique dans trois éditions marotiques imprimées par Guillaume de Bossozel la même année, dont les fameuses *Estreines* dédiées aux dames de cour et protégées par un privilège daté du mois de février 1541 (n. st.). Voir Guillaume Berthon, *Bibliographie critique des éditions de Clément Marot*, Genève, Droz, 2019, n° 41/3, 41/7 et 41/8.

⁷⁴ Vervliet, *Conspectus*, n° 117.

⁷⁵ Claude Garamont, épître dédicatoire à Mathieu de Longuejume, dans David Chambellan, *Pia et Religiosa meditatio in sanctam Jesu Christi crucem*, Paris, 1545 (BP16_111987), trad. de Jean Paillard révisée par nos soins.

⁷⁶ Guido Guidi, *Chirurgia à Graeco in Latinum conversa*, Paris, Gaultier, 1544, in-fol. (BP16_111570).

⁷⁷ Le manuscrit de présentation, réalisé en Italie et offert à François I^{er} en 1542, est conservé à la BnF sous la cote Ms. Lat. 6866 (voir *Trésors royaux*, *op. cit.*, n° 147).

plus d'un an⁷⁸. Même si la *Chirurgia* ne paraît qu'en avril 1544, après l'expulsion de Pierre Gaultier, sa préparation a donc pu débuter dès l'installation de Guidi à l'hôtel de Nesle au second semestre 1542.

En 1541-1542, pour les protégés de Gagny, tous les espoirs semblent donc permis : les Lecteurs royaux qui professent depuis une dizaine d'années ont déjà formé une nouvelle génération d'érudits prometteurs ; l'emplacement du futur collège, dont les plans sont tracés, est désormais connu de tous ; la bibliothèque royale ne cesse de s'enrichir et une imprimerie est installée, qui n'attend que l'initiative royale pour en diffuser les trésors... Pourtant, le chantier ne démarre toujours pas.

Si l'on en croit les témoignages de Galland et Du Chastel, le chancelier Guillaume Poyet, très hostile au projet de collège, serait à l'origine de ces retards⁷⁹ — difficile, cependant, de savoir quel crédit accorder à cette attaque facile portée à l'encontre d'un personnage alors disgracié. Quoi qu'il en soit, malgré la commission établie en septembre 1539, rien n'a encore débuté le 12 juillet 1542, lorsque François I^{er} déclare la guerre à Charles Quint. Le conflit va durer quatre ans ; en août 1544, les troupes impériales sont à moins de 100 kilomètres de Paris. La guerre accapare désormais l'essentiel des subsides royaux et, dans ces conditions, le coût du collège paraît exorbitant⁸⁰. François I^{er} doit revoir ses priorités : à la fin de l'année 1542, le projet de collège royal est donc, sinon officiellement abandonné, du moins reporté *sine die*.

La couronne le fait savoir en émettant un certain nombre de signaux qui sont autant de mauvaises nouvelles pour Jean de Gagny et ses protégés. Plutôt que de se reposer sur l'imprimerie d'un hypothétique collège royal, François I^{er} décide de faire appel à des libraires en place en distribuant de nouvelles charges d'imprimeur du roi : Robert Estienne, qui occupait *de facto* cette fonction depuis la mort de Conrad Néobar, se voit officiellement nommé imprimeur pour le grec en octobre ou novembre 1542 ; six mois plus tard, en avril 1543, c'est au tour de Denis Janot de recevoir la charge d'« imprimeur du roi en langue française », créée spécifiquement à son intention. L'expulsion de Pierre Gaultier et Claude Garamont du Petit-Nesle à la demande de Cellini marque de façon encore plus nette le désengagement de la couronne. En s'installant rue des Augustins, les deux typographes, déjà impliqués dans la préparation de la *Chirurgia* de Guido Guidi, restent dans le voisinage immédiat de l'hôtel de Nesle, mais les dernières lueurs d'espoir s'évanouissent définitivement le 22 mai 1544, quand le roi ordonne le transfert de sa bibliothèque de Blois à Fontainebleau, sonnante ainsi le glas du projet d'ouverture au public d'une *sumptueuse librairie* à Paris⁸¹.

⁷⁸ Les contrats examinés par Anna Baydova montrent que les délais de réalisation d'une planche imposés à un graveur ne sont jamais inférieurs à un mois (Anna Baydova, « Les délais d'exécution », dans *Illustrer le livre. Peintres et enlumineurs dans l'édition parisienne (1540-1580)*, à paraître).

⁷⁹ A. Lefranc, *op. cit.*, p. 158.

⁸⁰ Dans son oraison funèbre, Galland évoque une dépense prévisionnelle de 200 000 écus pour l'édification du bâtiment et 30 000 de rente annuelle pour assurer son fonctionnement.

⁸¹ M.-P. Laffitte et F. Le Bars, *art. cit.*, p. 19.

III. Une féconde dispersion (1543-1546)

Robert Estienne, le grand gagnant ?

Quelques semaines après son expulsion de l'hôtel de Nesle, Garamont achève la gravure du premier corps (un *gros-romain*) des « Grecs du roi »⁸². Estienne en donne sans attendre le spécimen sous la forme d'un petit *Alphabetum graecum*⁸³, mais c'est seulement le 30 juin 1544 que paraissent les *Ecclesiasticae Historiae libri X* d'Eusèbe de Césarée, première publication du chantier programmé par Du Chastel. La page de titre de ce majestueux in-folio affirme l'omnipotence du monarque en indiquant tout à la fois le statut de l'imprimeur (« *Typographi regii* »), l'origine de la typographie (« *Regiis typis* ») et le caractère exclusif du texte (« *Cum privilegio regis* »)⁸⁴. Une épître au lecteur rédigée (en grec) par Estienne vante les « types nouveaux dont les formes sont si heureusement proportionnées », exécutés par « les plus habiles artistes »⁸⁵. La page de titre des *Evangelicae praeparationis libri XV* publiée quelques semaines plus tard met en scène la puissance royale de la même façon, en ajoutant la mention « *EX BIBLIOTHECA REGIA* » qu'Estienne appose désormais sur toutes les publications établies d'après les manuscrits royaux. Toutes ces éditions sont dotées d'ornements typographiques extrêmement innovants qui, en empruntant leur vocabulaire au décor de la galerie de Fontainebleau, contribuent à promouvoir une esthétique proprement royale — Geneviève Guilleminot a montré, dans un article éclairant, comment lettrines et bandeaux des « Grecs du Roi » exercent, dans les années suivantes, une influence décisive sur les pratiques de mise en page⁸⁶.

Infailiblement soutenu par Du Chastel tout au long des années 1540, Robert Estienne s'impose donc à partir de 1544 comme le véritable imprimeur savant du roi, jouissant d'un prestige que n'ont pas ses homologues Pierre Attaignant ou Denis Janot. Si un projet d'imprimerie adossée au collège royal est bel et bien conçu au début des années 1540, Estienne est indubitablement le grand bénéficiaire de son abandon.

À bien y réfléchir, pourtant, sa nomination à la charge d'imprimeur du roi pour le grec à l'automne 1542 peut sembler étonnante. Sa collaboration avec François Vatable, lecteur royal en langue hébraïque, est bien connue, mais l'examen de son catalogue ne montre rien de comparable pour le domaine grec. Estienne assume généralement seul l'édition de ses textes. Si l'on excepte le *De Situ orbis* de Denys le Périégète préparé par Jacques Thouzat et imprimé

⁸² Vervliet, *Conspectus*, n° 352.

⁸³ BP16_110950. Contrairement à l'affirmation de Scholderer et Schreiber, les capitales grecques utilisées la même année par François Estienne dans un *Psalterion* grec ne sont pas celles des « Grecs du Roi » (sur ce point, voir Vervliet, *Palaeotypography*, t. II, p. 394)

⁸⁴ BP16_111692

⁸⁵ Voir la traduction qu'en donne Jean-Claude Margolin, *Anthologie des humanistes européens de la Renaissance*, Paris, Gallimard, 2007, p. 486-488 (avec une erreur dans la source du texte).

⁸⁶ Geneviève Guilleminot, « Ronsard, Baïf et la veuve Maurice de La Porte : une nouvelle présentation du recueil poétique » dans D. Bjiã et Fr. Rouget (dir.), *Les Poètes français de la Renaissance et leurs libraires*, Genève, Droz, 2015, p. 123-134.

en 1547 à titre posthume (Thouzat était mort le 17 mars)⁸⁷, l'imprimeur ne semble jamais collaborer avec les hellénistes du collège royal : depuis la fin des années 1530, Jean Strazel, Pierre Danès ou Jacques Thouzat privilégient les collaborations avec des typographes plus modestes — Conrad Néobar, Jean Loys, Jacques Bogard ou Chrétien Wechel. Hors de portée de la maigre bourse des étudiants, les majestueux in-folio « *Ex bibliotheca regia* » n'ont rien à voir avec la production de « feuilles classiques » ou de maigres in-quarto qu'affectionnent les pédagogues. Les Grecs du Roi servent finalement à la mise en œuvre d'une production de prestige, sans lien réel avec l'enseignement des lecteurs royaux.

Grand lexicographe, Estienne s'intéresse par ailleurs aux langues vernaculaires. On peut justement remarquer qu'au moment où il lance le chantier d'édition des manuscrits grecs du roi, il expérimente quelques publications d'un genre nouveau. En 1544, il imprime ainsi la traduction par Guillaume Bochetel de *La tragedie d'Euripide nommee Hecuba... dediee au roy*⁸⁸. Deux ans plus tard, il publie *La Coltivatione* de Luigi Alamanni, long poème imité des *Géorgiques*, l'« un des tout premiers textes en italien imprimés en France », dédié à Catherine de Médicis⁸⁹. Cet ouvrage, composé dans une élégante *cancellaresca* de Simon de Colines⁹⁰, bénéficie d'une mise en page très aérée, d'une grande élégance, très atypique dans la production d'Estienne. Il faut ici signaler qu'Alamanni avait été logé avec Cellini et Guido Guidi à l'hôtel de Nesle au début des années 1540⁹¹.

L'entrée en librairie de Pierre Gaultier et Claude Garamont

Après leur expulsion au début de l'année 1543, Claude Garamont et Pierre Gaultier n'ont donc d'autre choix que de s'établir à leur compte, rue des Augustins, à l'enseigne de l'Autruche. Aucun d'eux n'a encore jamais publié d'ouvrage à son nom ; pourtant, l'un après l'autre, en 1543 et 1545, ils se lancent dans l'édition.

Garamont reprend d'abord son métier de fondeur et sans doute a-t-il besoin de main-d'œuvre. Le 20 août 1543, il accueille en apprentissage pour une durée de trois ans le jeune Pierre Legat, « *aagé de quartoze ans ou envyron* » auquel il « *promect monstrer et enseigner ledict mestier de fondre lectres* »⁹². Un mois plus tard, le 18 septembre, il vend « *une paires [sic] de matrices petit romain justiffiees garnye de son mousle* » à l'imprimeur Estienne Mesvière, installé au mont Sainte-Geneviève⁹³. Si, comme on l'a proposé ailleurs, Pierre

⁸⁷ BP16_112743. Sur la mort de Thouzat, voir *Le Convoy funebre de feu maistre Jaques Tusanus*, Paris, Groulleau, 1547 (*unicum* conservé à Chantilly, Musée Condé, IV-D-032/1 ; non consulté).

⁸⁸ BP16_111691.

⁸⁹ Jean Balsamo, *De Dante à Chiabrera. Poètes italiens de la Renaissance dans la bibliothèque de la fondation Barbier-Mueller*, Genève, Droz, 2007, n° 4, p. 25-26.

⁹⁰ Vervliet, *Conspectus*, n° 285.

⁹¹ *Vie de Benvenuto Cellini écrite par lui-même*, t. II, Paris, 1922, chap. CLIII, p. 423.

⁹² Arch. nat., MC/ET/CXXII/1246, 27 août 1543. Repéré et cité par Annie Charron et Jeanne Veyrin-Forrer, art. cit., p. 76. Legat n'est pas entièrement néophyte : deux ans plus tôt, il avait déjà été placé en formation chez Riolle du Bois, fondeur de lettres (Coyecque, *op. cit.*, t. I, n° 2107)

⁹³ Arch. nat., MC/ET/XI/5, 18 septembre 1543. Repéré et cité par Annie Charon et Jeanne Veyrin-Forrer, art. cit., p. 74.

Haultin effectue son apprentissage auprès de Garamont, c'est sans doute à cette époque que se situe sa formation⁹⁴. Garamont poursuit parallèlement son activité de graveur et, sur ce plan, sa production semble marquer une hésitation. L'italique de corps « petit-romain » qu'il grave en 1545 rompt pour la première fois avec la tradition : il y adopte les capitales inclinées introduites par Robert Granjon deux ans plus tôt, qui caractérisent désormais une forme d'italique « à la française »⁹⁵ ; mais, au même moment, il grave un cicéro italique en tous points conforme au modèle aldin, dont le dessin est parfaitement maîtrisé, et qui s'impose rapidement comme « la meilleure italique aldine disponible sur ce corps sur le marché parisien »⁹⁶.

De son côté, Pierre Gaultier se lance dans une carrière d'imprimeur, en utilisant peut-être le matériel acquis pour l'atelier de l'hôtel de Nesle. Sa première publication est très modeste : il s'agit d'une plaquette occasionnelle de huit feuillets célébrant *La Descente des Angloys et combat de six d'iceulx, contre six gentilzhommes François fait pres la ville de Therouenne*⁹⁷. Composée dans les élégants caractères romains de Garamont⁹⁸, elle bénéficie d'un privilège du prévôt de Paris pour trois mois seulement, daté du 28 août 1543. Son aspect modeste trahit la médiocrité des moyens dont dispose l'imprimeur. Son contenu intellectuel, lui, révèle sa volonté de rester au service de la couronne. Malgré leur apparente crédibilité, les faits rapportés par ce texte anonyme semblent dépourvus de tout fondement historique et constituent, selon Sophie Astier, une fiction narrative patriotique⁹⁹. Il n'est pas anodin de remarquer que le personnage central en est le sieur de Villebon, gouverneur de Théroouanne, c'est-à-dire Jean d'Estouteville, l'ancien prévôt de Paris auquel avait été concédé l'hôtel de Nesle et qui s'était vigoureusement opposé à l'installation de Cellini en 1541-1542 : la première publication de Pierre Gaultier met peut-être ainsi en valeur l'un des plus ardents défenseurs du projet de collège royal.

Sa seconde publication, d'un tout autre calibre, se rattache elle aussi à l'hôtel de Nesle : il s'agit de la *Chirurgia* de Guido Guidi finalement achevée le 30 avril 1544. Ce beau livre illustré nous donne une idée précise du type de production à laquelle était sans doute destiné le projet d'imprimerie du collège royal : il s'agit tout à la fois d'un ouvrage scientifique et d'un objet de prestige, que protègent trois privilèges conjoints respectivement délivrés par le pape, le roi de France et le duc de Ferrare. Les 210 planches d'illustration qui le composent sont l'œuvre d'au

⁹⁴ Rémi Jimenes, « Reconsidering Pierre Haultin's Early Career : Roots, Training, Begining », *The Library*, vol. 18, n° 1, 2017.

⁹⁵ Vervliet, *Conspectus*, n° 237. Sur la diffusion et la portée de l'italique « française » de Granjon, voir Rémi Jimenes, « Défense et illustration de la typographie française », art. cit.

⁹⁶ Vervliet, *Conspectus*, n° 268 ; *Palaeotypography*, t. II, p. 312 (n° 22).

⁹⁷ Il en existe deux éditions successives : BP16_111148 et BP16_111147.

⁹⁸ Gaultier y utilise trois caractères romains, tous attribués à Garamont : un *Cicéro* (R82 ; *Conspectus*, n° 68), un *Gros-romain* (R113 ; *Conspectus*, n° 117) et un *Gros-canon* (R280 ; *Conspectus* n° 146)

⁹⁹ Sophie Astier, « Des fake news sous le règne de François I^{er} ? De l'information à la fiction dans les occasionnels de la Renaissance », dans S. Liebel et J.-C. Arnould, *Canards, occasionnels, éphémères : 'information' et infralittérature en France à l'aube des temps modernes*, actes du colloque de Rouen, 2019, en ligne : <http://ceredi.labos.univ-rouen.fr/public/?canards-occasionnels-ephemeres.html>

moins trois graveurs distincts¹⁰⁰. Il existe deux états de la page de titre. Le premier présente, à l'emplacement habituel de la marque typographique, un écu aux armes de France entouré du collier de l'ordre de Saint Michel, qui confère un aspect officiel à cette publication¹⁰¹. Le second affiche une sobriété familière : dépourvu de toute marque (Gaultier n'en utilise jamais), il s'apparente au « style Vascosan », que les humanistes parisiens connaissent bien¹⁰². Mais ce qui frappe le plus dans la *Chirurgia*, c'est le luxe dont elle témoigne. Jamais Pierre Gaultier n'aurait pu assumer seul le financement d'une telle publication : le privilège royal accordé à Guido Guidi le 2 janvier 1544 (n. st.) précise bien que c'est aux « *grandz fraiz, mises et despens* » de l'auteur qu'elle a finalement pu être exécutée.

Après cette publication prestigieuse, Gaultier semble éprouver des difficultés. Aucune autre parution ne voit le jour en 1544. Le premier janvier 1545 (n. st.), il obtient du prévôt de Paris un privilège pour une traduction en vers des *Satyres* de Perse due à Abel Foullon, mais les moyens lui font défaut et c'est pour le compte du libraire Jacques Gazeau qu'il imprime finalement l'ouvrage¹⁰³.

Heureusement, Jean de Gagny n'abandonne pas immédiatement ses protégés. En 1545, il convainc Claude Garamont de se lancer à son tour en librairie en finançant la publication de la *Pia et religiosa meditatio* de David Chambellan, imprimée par Pierre Gaultier. Ce texte revêt pour Gagny une importance particulière puisqu'il s'agit d'une œuvre de son beau-père¹⁰⁴. Le théologien suggère à Garamont de dédier cette publication à Mathieu de Longuejume, évêque de Soissons et conseiller du roi. Ce choix paraît habile : jouissant d'un relatif pouvoir à la cour¹⁰⁵, Longuejume peut se montrer d'autant plus sensible à cette dédicace qu'il est lui-même le gendre de l'auteur et, par conséquent, le beau-frère de Gagny¹⁰⁶. Dans ce texte important, Garamont décrit son ouvrage comme les « *prémices de [son] officine de librairie* » et vante les mérites de son protecteur, « *homme de grand mérite de la République des lettres par ses notes*

¹⁰⁰ Ruth Mortimer, *French XVIth Century Books. Harvard College Library. Department of printing and graphic arts*, Cambridge, Harvard university press, 1962, vol. II, n° 542. On y reconnaît en effet sur la planche de la page 175, le monogramme « F » (ou « IF » ?) d'un artiste exerçant pour le compte de Denis Janot à la même période. Sur le bois de la page 224 figure un monogramme AF (ou APF ?), inconnu par ailleurs. On trouve enfin sur trois des planches gravées (p. 515, 524 et 529) la petite croix de Lorraine si fréquente dans l'édition parisienne du XVI^e siècle, et dont on peine à interpréter le sens.

¹⁰¹ Voir BnF, Rés Fol-TD74-2.

¹⁰² Michel Magnien, « Des presses au service du vernaculaire ? Le cas Vascosan », dans C. Bénévent, A. Charon, I. Diu, M. Vène, *Passeurs de textes. Imprimeurs et libraires à l'âge de l'humanisme*, Paris, École des Chartes, 2012, p. 138-139.

¹⁰³ Perse, *Les satyres* (trad. A. Foulon), Paris, Pierre Gaultier pour Jacques Gazeau, 1544 (1545 n. st.), in-8° (BP16_112202)

¹⁰⁴ Alain Collas, « Une famille de notables ordinaires aux XIV^e, XV^e et XVI^e siècles : les Chambellan de Bourges », *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, 1996, n° 103-4, p. 25-57.

¹⁰⁵ Thierry Rentet et Cédric Michon, « Mathieu de Longuejume (v. 1480-1557) » dans C. Michon (dir.), *op. cit.* p. 347-352.

¹⁰⁶ Mathieu de Longuejume avait épousé Madeline Chambellan, fille de David Chambellan et Madeline de Paris.

*sur les saintes Écritures et le souci qu'il a de mettre au jour les monuments des hommes savants et pieux*¹⁰⁷ ».

À la suite de cette publication, pour la seule année 1545, Pierre Gaultier imprime encore treize titres, dont huit sont publiés avec Claude Garamont. Tous sont des ouvrages de petit format, généralement des in-16. Il s'agit, pour l'essentiel, de réimpressions de textes religieux en latin : les Évangiles, des traités patristiques (Jean Cassien, Lactance), des œuvres de théologiens modernes (Thomasso de Vio Caietano, Johannes Justus Lanspergius), des poésies chrétiennes antiques (Juvencus) ou modernes (Helius Eobanus Hessus). Dans la liste de ces publications se distingue toutefois un ensemble de trois textes en langue française. Il s'agit de réimpressions des œuvres d'historiens antiques publiées autour de 1530 par Jacques Colin et son entourage : les traductions de Diodore de Sicile et Thucydide par Claude de Seyssel, et les *Commentaires* de Jules César par Étienne de Laigue. Si les éditions originales des traductions de Seyssel avaient paru au format in-folio et en caractères romains, la réimpression qu'en donne Pierre Gaultier en 1545 montre que l'époque a changé : le texte est désormais composé entièrement en italique et dans un petit format.

Ces publications constituent de simples rééditions — nulle trace ici d'un quelconque travail philologique. La production de Gaultier et Garamont en 1545 a peu de choses à voir avec celle dont rêvait Jean de Gagny et tout porte à croire qu'après avoir financé leur entrée en librairie, le théologien se désintéresse rapidement de ses anciens protégés. Toutes leurs publications ont en revanche la particularité d'être partagées avec un nouveau venu, Jean Barbé, qui semble, à son tour et à sa manière, patronner leur activité.

Le mystère Jean Barbé

On ne sait pas grand-chose de Jean Barbé, qui exerce comme libraire pendant deux courtes années, en 1545 et 1546. Sa trajectoire est celle d'un météore, qui disparaît aussi rapidement qu'il était apparu, laissant dans son sillage une poignée de publications (22 au total) parmi lesquelles se distinguent quelques grands livres illustrés en langue française¹⁰⁸.

Le démarrage spectaculaire de son activité s'explique paradoxalement par le fait qu'il n'est pas issu du monde du livre et qu'il semble disposer de moyens financiers hors du commun. Dans un acte du 15 avril 1546, un dénommé « *Jean Barbé, naguère fermier de la coutume et boeste du poisson de mer venant à Paris* » reçoit la somme de 3500 livres parisis que le roi lui a accordées « *par ses lettres patentes signées de sa main... suivant l'avis des gens de son grant conseil... en recompence des pertes et dommages qu'il en a euz, portez et soustenuz durant*

¹⁰⁷ Claude Garamont, épître dédicatoire à Mathieu de Longuejume, dans David Chambellan, *Pia et Religiosa meditatio in sanctam Jesu Christi crucem*, Paris, 1545 (BP16_111987), trad. de Jean Paillard, *op. cit.*

¹⁰⁸ Sur cette carrière, voir Ph. Renouard, *Imprimeurs et libraires parisiens*, t. III, p. 30-50. Nous préparons actuellement une étude spécifique sur l'entrée de Jean Barbé en librairie.

sadite ferme par trois années »¹⁰⁹. Or, on sait que Mathieu Barbé, fils de notre libraire, est en 1566 titulaire d'une charge de contrôleur pour le roi du vin vendu à Paris¹¹⁰ : on peut donc supposer que l'ancien fermier titulaire de la « boîte au poisson » ne fait qu'un avec l'imprimeur-libraire actif en 1545-1546. Comme fermier, Barbé devait être en rapport avec le prévôt de Paris, qui exerce les fonctions de receveur pour la couronne. On ne peut par ailleurs manquer de remarquer que Nicolas de Neufville, le secrétaire des finances chargé de la construction du collège royal et l'« ami intime » du prévôt selon Cellini, est lui-même issu d'une dynastie de marchands de poissons de mer à Paris¹¹¹. Même si rien ne permet de la prouver formellement, on peut donc supposer l'existence d'une possible relation entre Nicolas de Neufville et Jean Barbé.

Quoi qu'il en soit, c'est tardivement, une fois sa fortune faite, que Barbé se lance dans le commerce du livre. Il s'établit en 1545 au Palais, « près du portail qui conduit à la chancellerie », mais il dispose dès le milieu de l'année d'une imprimerie installée rue Saint-Jacques à l'écu de Cologne. En janvier 1546, sa fille Catherine épouse l'imprimeur Jacques Gazeau. Proche de Charlotte Guillard et de Jacques Bogard, Gazeau s'était établi en 1542 « près du collège de Cambrai, aux environs du Saint Christophe », c'est-à-dire en face du lieu où étaient dispensés les cours de grec des lecteurs royaux. Dès la première année de son activité, il s'était ainsi vu confier l'impression des traités médicaux de Jacques Dubois (*alias* Silvius), dans lesquels avait paru pour la première fois le *gros-romain* de Garamont¹¹². En janvier 1545, c'est lui qui avait financé la publication des *Satyres* de Perse traduites par Abel Foullon, dont Pierre Gaultier détenait le privilège.

Si l'on excepte la douzaine d'ouvrages de petit format dont il partage la publication avec Gaultier et Garamont, la politique éditoriale de Jean Barbé semble obéir à trois principales lignes de force : le désir de cultiver la langue française, la volonté de développer une nouvelle esthétique du livre, et l'intérêt pour les nouvelles connaissances scientifiques.

À côté des traductions anciennes de Thucydide, Diodore de Sicile et Jules César que Pierre Gaultier imprime pour son compte, Barbé publie une version inédite de *L'art de la guerre* de Machiavel, dédiée à Henri, dauphin de France. Elle est l'œuvre d'un dénommé Jean Charrier, conseiller du roi et « *natif d'Apt en Provence* », qui avait publié l'année précédente chez Galliot Du Pré une traduction du traité de Gasparo Contarino, *Des magistratz, & Republique de Venise*, dédiée au connétable de Montmorency. La page de titre de *L'Art de la guerre* est ornée d'un élégant bois gravé rectangulaire, représentant des troupes en armes. On trouve, dans le corps du livre, les lettrines à fond blanc et à rinceaux niellés que Louis Cyaneus, *alias* Blaubloom, utilise

¹⁰⁹ Arch. Nat., MC/ET/XIX/168, 15 avril 1546. La demande de Barbé est notamment appuyée par le trésorier de France Jean Grolier. Barbé avait acquis la ferme aux enchères le 13 juillet 1542 et l'avait quitté trois ans plus tard, à la Saint-Jean 1545.

¹¹⁰ Philippe Renouard, *Documents*, Paris, 1901, p. 172.

¹¹¹ Philippe Hamon, art. cit.

¹¹² Vervliet, *Conspectus*, n° 117.

la même année pour l'impression du *Songe de Poliphile*. Ces matériels novateurs, dont l'origine est inconnue, circulent donc entre différents ateliers avant de devenir la propriété de Kerver.

Au début de l'année 1546, Pierre Gaultier imprime pour le compte de Barbé et Sertenas la traduction par Jacques Gohory de l'*Histoire de la terre neuve du Perù*, dédiée à Anne de Montmorency. Cet ouvrage, de format in-quarto, bénéficie d'une mise en page particulièrement soignée, avec un texte composé dans le *gros-romain* de Garamont (1542). Il est surtout accompagné d'une carte exceptionnelle dans la production parisienne de l'époque : imprimée en taille-douce, elle constitue l'essai d'une technique nouvelle, encore inédite dans le livre parisien. Elle n'est pas l'œuvre d'un artiste professionnel, mais d'un jeune poète manseau proche de la cour, Nicolas Denisot, dit *Le comte d'Alsinois*¹¹³, dont la maladresse (visible surtout dans le texte de la légende) trahit le dilettantisme. La technique employée (l'eau-forte) et les motifs décorant les encadrements révèlent l'étroite parenté de cette planche avec l'école de Fontainebleau, dont les estampes commencent alors à peine à se répandre à Paris¹¹⁴. Sa production indique que Jean Barbé a eu accès à l'une des rares presses à cylindres alors disponibles à Paris — peut-être celle de Pierre Milan ou de Jean Duvet ?

Les publications scientifiques de Barbé attestent par ailleurs sa relative proximité avec le milieu des lecteurs royaux. Le traité sur *L'usage de l'Astrolabe* (1545) de Dominique Jacquinot, dédié à Catherine de Médicis, est imprimé pour le compte de Barbé et Sertenas à l'initiative de Pascal du Hamel, lecteur du roi en mathématiques, qui aurait « *en ceste affaire instruit et dirigé* » l'auteur. Associé à Jacques Gazeau, Barbé publie également en 1546 deux éditions bilingues grecques-latines de Galien ainsi que le *De musculorum dissectione* d'Oribase (qui avait inspiré Guido Guidi), dans de belles éditions in-folio à la typographie particulièrement soignée.

Deux grands ouvrages d'architecture, enfin, méritent d'être mentionnés. En 1545, Barbé donne une édition bilingue du *Premier livre d'Architecture* de Sebastiano Serlio, architecte bolonais appelé à la cour par François I^{er}. Dédié au roi, l'ouvrage traduit par Jean Martin est illustré de 132 planches, dont 24 à pleine page ; il s'ouvre sur un frontispice gravé constitué d'un large encadrement de motifs de cuirs roulés typiquement bellifontain, en tête duquel s'affiche la Salamandre royale. L'impression est datée du 22 août 1545, mais la gravure des bois a dû être entreprise plusieurs mois plus tôt. C'est seulement au colophon qu'apparaît le nom de Jean Barbé, ainsi que sa grande marque, ornée d'une devise empruntée au psaume CXV : *Non nobis, domine, non nobis, sed nomini tuo da gloriam* (« Non pas à nous, seigneur, non pas à nous, mais à ton nom seul donne la gloire »). Deux ans plus tard, en 1547, après la mort du libraire, ses héritiers publient à titre posthume une monumentale édition

¹¹³ Daniele Speziari, *La plume et le pinceau. Nicolas Denisot, poète et artiste de la Renaissance*, Genève, Droz, 2016.

¹¹⁴ Henri Zerner, *École de Fontainebleau. Gravures*, Paris, Arts et métiers graphiques, 1969. Voir également *La gravure française à la Renaissance à la Bibliothèque nationale de France*, catalogue de l'exposition (Paris/New-York/Los Angeles, 1995), Los Angeles, 1995.

française de l'*Architecture* de Vitruve traduite par Jean Martin et illustrée par Jean Goujon, architecte du roi. Le traducteur précise dans la dédicace à Henri II que ce spectaculaire ouvrage a été entrepris « à la suscitation de Jehan Barbé, bourgeois de Paris, tant affectionné à cette science [d'architecture], que pour la faire fleurir entre voz subjectz, il n'y espargnoit ses biens ne sa personne ». Si l'on se fie aux notes manuscrites portées sur plusieurs exemplaires, le portrait imprimé au titre et au colophon serait celui du libraire¹¹⁵. On sait qu'Abel Foullon (le traducteur des *Satyres* de Perse publiées par Gaultier en 1544) fut impliqué au côté de Jean Martin dans cette grande entreprise qui débuta au plus tard en 1545 et peut-être dès 1544¹¹⁶.

L'analyse de sa production le montre : Jean Barbé semble particulièrement impliqué dans le mouvement de rénovation du livre qui touche la France dans les dernières années du règne de François I^{er}. Il prend une part active à l'effort collectif d'élaboration d'une nouvelle gamme de mise en page, pensée comme typiquement française (et souvent d'inspiration bellifontaine), qui cherche à s'affranchir les modèles italiens qui s'imposaient jusqu'alors comme une norme indépassable¹¹⁷.

On ne connaît aucune relation directe entre Jean Barbé et Jean de Gagny. Néanmoins, le contenu, la qualité, l'ampleur même de son catalogue, sa proximité avérée avec Pierre Gaultier et Claude Garamont, les liens étroits qu'il semble entretenir avec les artistes de la cour et les lecteurs royaux, ses possibles relations avec Nicolas de Neufville sont autant d'éléments qui nous font supposer que Jean Barbé a pu chercher à sauver ce qui pouvait l'être d'un possible projet avorté d'imprimerie royale.

Garamont et ses « amis » : Chrétien Wechel et Michel de Vascosan

Les relations entre Pierre Gaultier et Claude Garamont se distendent au cours de l'année 1545. Leur collaboration prend fin. Les quelques volumes à leur nom qui portent la date de 1546 sont de simples réémissions des publications de l'année précédente. Pierre Gaultier mène par la suite une carrière honorable d'imprimeur, tout en conservant une activité de fondeur, tandis que Claude Garamont, de son côté, se concentre exclusivement sur la gravure et la fonte de caractères.

La rupture entre les deux associés est peut-être due à l'échec commercial de leur aventure éditoriale, mais des motifs plus strictement familiaux semblent mieux l'expliquer. Vers la fin de l'année 1544, Guillemette Gaultier décède. Un acte inédit montre que Claude Garamont « tailleur de lettres d'impression » se remarie dès le mois de mai 1545 — et non en 1551 comme on l'a longtemps cru — avec Ysabeau Lefèvre, veuve de l'affineur et départeur d'or Nicolas

¹¹⁵ Voir notamment Paris, Bibliothèque de l'École nationale supérieure des Beaux-Arts, LES 1785.

¹¹⁶ Toshinori Uetani, *Étude prosopographique sur Jean Martin. Un traducteur de la première Renaissance française*, thèse de doctorat sous la direction de Michel Simonin, Tours, soutenue le 25 avril 2001, p. 106-117.

¹¹⁷ Rémi Jimenes, « Défense et illustration de la typographie française », art. cit.

Preudhomme¹¹⁸. Parmi les témoins présents à la signature du contrat figurent les imprimeurs Chrétien Wechel, Michel de Vascosan et Louis Cyaneus, tous « *amys et affins dudit Claude Garamond* ». Les relations entre le graveur et ses amis méritent donc d'être examinées.

Libraire spécialisé depuis les années 1530 dans l'édition de traités médicaux grecs et latins, Wechel collabore occasionnellement avec les lecteurs royaux¹¹⁹. Il a sans doute en partie formé Conrad Néobar, futur gendre de Jacques Thouzat, qu'il avait embauché comme correcteur le 6 mai 1536¹²⁰. À côté de la production savante qui forme l'essentiel de son chiffre d'affaires, il publie quelques textes français tels les *Emblemes* d'Alciat (1536, plusieurs fois réédités) ou des traductions de Macault¹²¹. C'est à lui que Rabelais s'adresse en 1546 pour la publication du *Tiers livre*. Or, Wechel connaît bien Jean de Gagny qui lui a confié en 1528 sa première publication, le *Livre des sept parolles de Jesuchist*, justement remis sous presse « *avec aulcunes additions utiles et prouffitables* » en 1545¹²². La proximité de Wechel et de Garamont est attestée par ailleurs : l'imprimeur a été l'un des premiers à employer le *gros-romain* gravé en 1542¹²³ et les deux amis sont ensemble désignés comme parrains du fils de Louis Falempin en 1546¹²⁴. C'est d'ailleurs André Wechel, neveu de Chrétien (mort en 1554), que Garamont choisit comme exécuteur testamentaire en 1561¹²⁵.

Comme Wechel, Michel de Vascosan est un imprimeur humaniste spécialisé dans l'édition d'ouvrages grecs et latins¹²⁶. Lui aussi connaît Jean de Gagny : en 1539, au moment où les presses de Charlotte Guillard étaient accaparées par d'autres travaux, Vascosan avait été chargé par le théologien de la publication de l'*Expositio* de Bède le Vénérable sur l'évangile de Jean tirée d'un manuscrit de la bibliothèque royale¹²⁷. Comme Estienne, en 1543-1544, l'imprimeur explore de nouveaux territoires et se lance dans l'édition de textes en langue vernaculaire : il commence par publier les *Vyes de huict excellens et renommez personnaiges* de Plutarque traduits par Georges de Selve (1543), puis, l'année suivante, le *Premier livre de l'honneste exercice du Prince* de Jean Brèche, avocat tourangeau proche de Gagny¹²⁸. Vascosan publie au même moment les premières traductions de Jean Martin : l'*Arcadie* de Sannazaro paraît en 1544

¹¹⁸ Arch. Nat., MC/ET/CXXII/76, 13 mai 1545. J'adresse ici mes plus vifs remerciements à Guy-Michel Leproux qui m'a communiqué ce document (voir ma transcription en annexe). Nicolas Preudhomme, reçu maître affineur et départeur d'or et d'argent en 1534 (Arch. nat. Z1b 8 f. 45v) semble apparenté à la famille Le Bé (Arch. nat., MC/ET/III/301. Inventaire après décès d'Antoine de Martignac).

¹¹⁹ Agacio Guidacerio lui confie par exemple en 1534 et en 1542 l'impression d'un *Alphabetum hebraicum*.

¹²⁰ Arch. Nat., MC/XMIX/7. Cité par Annie Parent-Charon, *Les métiers du livre*, op. cit., p. 126.

¹²¹ Notamment le *Grand combat des rats et des grenouilles* (1540) et l'*Institution du jeune prince* d'Isocrate (1544).

¹²² BP16_112464. L'édition est datée de 1545 au titre et de 1546 à l'explicit.

¹²³ Vervliet, *Conspectus*, n° 117, p. 190, recense une utilisation de ce caractère dans Britannus, *De Optima Statu*, 1543.

¹²⁴ Fichier Laborde, N.a.f. 12102, n° 26122.

¹²⁵ Geneviève Guillemot-Chrétien, « Le testament de Claude Garamont », dans *Le livre et l'historien. Études offertes en l'honneur du Professeur Henri-Jean Martin*, Genève, Droz, 1997, p. 133-139.

¹²⁶ Michel Magnien, « Des presses au service du vernaculaire ? », art. cit.

¹²⁷ *Venerabilis Bedae... In sanctum Jesu Christi secundum Johannem evangelium expositio luculentissima nunc primum ex... Francorum Regis Francisci Valesii Bibliotheca in lucem edita* (éd. Jean de Gagny), Paris, Vascosan, 1539, in-fol. (BP16_109166)

¹²⁸ Voir *infra*.

et les *Azolains* de Bembo l'année suivante. Sa proximité avec le traducteur est clairement établie : si c'est chez Jean Barbé que paraissent le *Premier livre d'architecture* de Serlio en 1545 et la traduction de Vitruve en 1547, c'est Vascosan qui publie en 1547 le *Cinquième livre* de Serlio « *traduict en françois par Jan Martin* ». Le traducteur est d'ailleurs l'un des personnages mis en scène par Jacques Pelletier du Mans dans ses célèbres *Dialogues de l'orthographe française* (1547), censés rendre compte de conversations ayant eu lieu dans le « cénacle » de Vascosan.

Louis Cyaneus, imprimeur du Songe de Poliphile

Mais, parmi les témoins sollicités par Garamont lors de son remariage, la présence de Louis Cyaneus, *alias* Blaubloom, semble la plus intéressante¹²⁹. Après des études de droit à Orléans, Cyaneus, avait commencé sa carrière comme éditeur et correcteur de textes juridiques au Soleil d'Or, chez Claude Chevallon et Charlotte Guillard¹³⁰. Il s'était établi comme imprimeur en novembre 1529 et avait exercé principalement pour le compte de libraires installés, notamment Simon de Colines qui semble avoir patronné une bonne part de ses activités. À compter de 1532, Cyaneus avait mis ses presses au service d'autres libraires humanistes, tels Jean de Roigny et Galliot Du Pré ; c'est notamment vers lui que s'était tourné Marot après la mort de Tory¹³¹. Disposant de peu de moyens, Cyaneus avait imprimé pour différents libraires une cinquantaine d'éditions, mais il avait cessé toute activité typographique à partir du milieu de l'année 1538.

On s'est longtemps interrogé sur les causes exactes de cette interruption¹³². Un élément découvert par Geneviève Guillemot permet peut-être de la comprendre : l'étude du matériel typographique permet en effet d'identifier Cyaneus comme l'imprimeur du *Cymbalum mundi* de Bonaventure Des Periers publié pour le compte du libraire Jean Morin en 1537¹³³. On sait que la destruction du livre condamné à la demande du roi par un arrêt du Parlement le 19 mai 1538 et par le jugement de la faculté de théologie du 19 juillet 1538 a conduit Jean Morin à cesser son activité, même si rien ne prouve qu'il ait été personnellement condamné¹³⁴. Cet épisode a pu amener Cyaneus à se faire, lui aussi, plus discret et peut-être même à quitter provisoirement Paris. Aucune preuve, cependant, n'indique qu'il ait jamais été officiellement

¹²⁹ Sylvie Postel-Lecoq, article « Louis Blaubloom », dans Philippe Renouard, *Imprimeurs et libraires parisiens*, t. IV, Paris, 1986, p. 87-128 ; voir également Guillaume Berthon, *Bibliographie critique des éditions de Clément Marot*, *op. cit.*, p. 115-120.

¹³⁰ Rémi Jimenes, *Charlotte Guillard*, *op. cit.*, p. 146-147.

¹³¹ Guillaume Berthon, *Bibliographie critique des éditions de Clément Marot*, *op. cit.*, p. 117-119.

¹³² Sylvie Postel-Lecoq, *op. cit.* p. 91.

¹³³ L'identification a été intégrée à la base BP16 : BP16_108482. Je remercie Geneviève Guillemot d'avoir attiré mon attention sur ce point.

¹³⁴ Alfred Cartier défend l'hypothèse d'une grâce finalement accordée à Morin, qui semble en effet avoir continué à éditer des ouvrages tout au long de l'année 1538 (« Le libraire Jean Morin et le *Cymbalum Mundi* de Bonaventure Des Périers devant le Parlement de Paris et la Sorbonne », *Bulletin historique et littéraire*, vol. XXXVIII, n° 11, 1889, p. 575-588). Remarquons par ailleurs que Morin obtient en janvier 1539 (n. st.) un privilège pour la publication d'une édition du *Manuel* d'Épictète. L'ouvrage imprimé par Denis Janot paraît finalement sans aucune adresse typographique.

inquiété : le nom de Jean Morin est le seul cité dans les documents découverts par Alfred Cartier.

C'est donc seulement en mai 1545 après six ans d'apparente inactivité qu'on voit ressurgir Cyaneus dans l'entourage de Claude Garamont, Chrétien Wechel et Michel de Vascosan. L'amitié qui le lie aux trois hommes nous permet de supposer qu'il est rentré à Paris depuis quelque temps, mais on ignore tout de son activité. Au moment du mariage de Garamont, Cyaneus travaille pour le compte de Jacques Kerver à l'impression du *Songe de Poliphile* traduit par Jean Martin. La réalisation de ce célèbre livre illustré est achevée le 20 août 1546, mais sa préparation semble remonter au moins au début de l'année 1544 (d'après la date du privilège royal). Ce volume s'ouvre sur un frontispice à large décor bellifontain dans lequel se trouve inséré à trois reprises le monogramme de Jacques Kerver. Comme l'a remarqué Thierry Claerr, l'ensemble de la composition repose sur deux tortues, référence explicite à la marque typographique de Cyaneus, preuve que l'imprimeur est étroitement associé au projet dès sa conception¹³⁵. Cette publication est à la fois le chef-d'œuvre et le chant du cygne de Cyaneus, qui cesse définitivement son activité typographique après sa réalisation.

L'isolement du *Songe de Poliphile* dans la production de Cyaneus est pour le moins intrigant et l'on ne peut manquer de s'interroger sur les raisons qui ont poussé Kerver à confier une publication aussi prestigieuse à un typographe apparemment retiré des affaires depuis six ans. On ne peut aussi manquer de remarquer les points communs entre le *Songe de Poliphile* et la production de Jean Barbé : traduction de Jean Martin, proximité attestée avec Jacques Gohory, nombreuses planches gravées, usages des mêmes lettrines à rinceaux niellés que dans *L'art de la guerre* de Machiavel... Cyaneus, soucieux de se faire plus discret après la condamnation du *Cymbalum mundi* a-t-il pu s'investir dans un éventuel projet de création d'une imprimerie royale porté par Jean de Gagny entre 1540 et 1543 ? Rien n'atteste d'une relation entre l'aumônier du roi et l'imprimeur du *Songe de Poliphile*, mais Cyaneus, formé au Soleil d'Or, a pu conserver des liens étroits avec l'entourage de Charlotte Guillard.

Aux Deux Ancres : le dernier rêve typographique de Jean de Gagny

Malgré l'échec de l'entreprise débutée à l'hôtel de Nesle en 1541-1542, et malgré l'insuccès de l'entrée en librairie de Claude Garamont, Jean de Gagny fait preuve d'une touchante persévérance : il ne renonce pas à ses rêves d'imprimerie.

À partir de 1545, le théologien reprend activement son programme de publication des sources chrétiennes, qu'il avait interrompu au début des années 1540. Il fournit ainsi au Soleil d'Or le *Codex Agobardinus* renfermant les traités inédits de Tertullien. On peut

¹³⁵ Thierry Claerr, « Le rôle de Jacques Kerver dans l'édition du *Songe de Poliphile* », communication orale lors de la journée d'étude *La métamorphose du livre français (1543-1547)*, Tours, CESR, 12 juin 2019 (org. R. Jimenes et A. Baydova). Notons que, si ces deux tortues apparaissent bien dans le dessin préparatoire conservé à Chantilly, le monogramme de Kerver qui y figure semble avoir été ajouté postérieurement (il est intégré à la composition avec une encre plus foncée).

également lui attribuer l'initiative de la publication chez Jacques Kerver, en 1546, d'un commentaire de Michel le Syncelle sur Denis l'Aréopagite, dont l'édition est préparée par Godefroy Tilman¹³⁶. Dans sa préface, Tilman rappelle l'importance de la paraphrase inédite de Georges Pachymère qu'il avait publiée chez Charlotte Guillard en 1538 sur la base d'un manuscrit offert par Gagny. Cette traduction du commentaire de Michel le Syncelle, établie d'après un manuscrit de la chartreuse de Vauvert, prolonge donc un effort débuté par Gagny huit ans plus tôt. Le texte original, édité par Tilman, est publié l'année suivante par Robert Estienne avec les « Grecs du Roi ». En lieu et place de l'habituelle mention « *Ex bibliotheca regia* », l'imprimeur affiche fièrement la mention « *E Cartusia parisiensi* »¹³⁷. Texte latin et original grec paraissent donc à moins d'un an d'intervalle chez Jacques Kerver et Robert Estienne. Or, dans la publication de Kerver, strictement contemporaine du *Songe de Poliphile*, se rencontrent de petites lettrines blanches appartenant à Jean Barbé¹³⁸. Ces deux éditions latine et grecque du commentaire sur Denys l'Aréopagite renforcent donc, s'il en était besoin, l'hypothèse de l'existence d'un lien entre les activités respectives de Jean de Gagny, de Jacques Kerver, de Jean Barbé et de Robert Estienne au milieu des années 1540.

En 1546, Gagny charge Jacques Bogard, neveu de Charlotte Guillard et gendre de Jacques Thouzat, d'assurer l'impression de sa *Pia et admodum religiosa peccatoris meditatio*. Pour ce texte directement inspiré de celui de David Chambellan, il confie à l'imprimeur un nouveau caractère : un élégant cicéro italique gravé spécialement à son usage par un orfèvre tourangeau, Charles Chiffin¹³⁹. Dans son testament, Gagny précise que l'orfèvre lui a été « baillé » par l'avocat tourangeau Jean Brèche, auteur du *Premier livre de l'honneste exercice du Prince* publié par Michel de Vascosan en 1544¹⁴⁰. La commande de poinçons à Charles Chiffin préfigure en réalité la concrétisation du projet de Gagny : la fondation de son propre atelier typographique.

Vers 1546, le théologien rachète le bail emphytéotique d'une « maison avec cour et jardin, sise près du petit cimetière de l'église Saint-Etienne-du-Mont » auparavant propriété de Pierre Galland — ce détail explique peut-être l'importance et la qualité des témoignages de Galland concernant les projets de Gagny¹⁴¹. Sur le terrain à sa disposition, l'aumônier du roi fait

¹³⁶ Tilman est en effet le principal exécutant des projets éditoriaux de Gagny au Soleil d'Or de 1538 à 1549 ; voir R. Jimenes, *Charlotte Guillard, op. cit.*

¹³⁷ Voir Elisabeth Armstrong, *Robert Estienne, Royal Printer*, Cambridge, 1954, p. 132-135.

¹³⁸ Je remercie Thierry Claerr pour cette information.

¹³⁹ Vervliet, *Conspectus*, n° 16, 223, 243, 269 et 317. Même si son activité comme orfèvre est attestée à Paris jusqu'en novembre 1569 (Arch. nat., Y 110, fol. 95v), Chiffin ne semble pas avoir persisté dans la gravure typographique.

¹⁴⁰ Arch. nat., MC/ET/XXXIII/39, 13 novembre 1549, testament de Jean de Gagny : « *Item, ordonne payement estre fait à maistre Charles Chiffin, orfèvre, de Tours, qui luy fut baillé par Me Jehan Bresse, advocat, de Tours, pour des poinçons d'imprimerie à l'imitation d'Alde, grecs et latins, faictz par luy pour led. testateur.* »

¹⁴¹ *Ibid.* Gagny indique avoir donné 100 écus à Galland ; ce dernier avait lui-même contracté un bail viager avec l'abbaye de Sainte-Geneviève pour cette « maison avec cour et jardin, sise près du petit cimetière de l'église Saint-Etienne-du-Mont », avec faculté pour l'abbaye de rentrer en possession de la maison, dans le cas « où led. preneur prandroit estat et sa residence hors ceste ville de Paris et seroit absent plus d'ung an » (Arch. nat., MC/ET/XXXIII/26, f. 152 ; Coyecque, n° 2053, 31 août 1541).

construire « *ung petit corps d'hostel faict pour imprimerie de neuf* »¹⁴². Il confie la gestion de cet atelier à son neveu, Nicolas Le Riche. Celui-ci semble novice. Il avait été associé en 1540 avec l'imprimeur Jean Loys pour la publication des *Excidii Ierosolymitani libri quatuor* de Pietro Apollonio Collazio, édités par Gagny ; mais il ne disposait alors pas encore de sa propre boutique (aucune enseigne n'était mentionnée sur la page de titre) et cette publication n'avait pas eu de suite. Après ce coup d'essai, Nicolas Le Riche avait disparu du paysage éditorial pour ne réapparaître qu'en 1547, à la demande de son oncle.

Le Riche appose sur la façade de sa boutique l'enseigne des deux ancres (*sub insigni geminae anchorae*), référence implicite à la marque du grand libraire vénitien Alde Manuce. Ce choix n'est pas anodin : au même moment, Le Riche négocie avec Gian Francesco d'Asola et Jean Grolier l'exclusivité de la distribution à Paris des ouvrages publiés par la firme vénitienne, distribution jusqu'alors assurée par Jean Picard¹⁴³. Les relations que le théologien et son neveu nouent avec Gian Francesco d'Asola mériteraient de plus amples investigations. Elles semblent en tout cas confirmer la rupture intervenue entre Gagny et les « amis » de Garamont : l'annonce, au début de l'année 1544, de la préparation d'un *Songe de Poliphile* français avait été mal accueillie par la firme aldine, qui s'était empressée de mettre sous presse une réédition de l'*Hypnerotomachia Poliphili* (1545), sans doute destinée à occuper le marché... L'information relative à l'entreprise de Kerver avait dû parvenir à Venise par l'intermédiaire de Jean Grolier, très attaché au modèle aldin, qui voyait sans doute d'un très mauvais œil l'édition d'un *Poliphile* « bellifontain ». Gagny, de son côté, rejette les nouvelles italiques à capitales penchées et exige de Charles Chiffin qu'il se conforme au modèle vénitien en gravant des « *poinçons d'imprimerie à l'imitation d'Alde grecs et latins* »¹⁴⁴. Dans les pièces liminaires de ses publications, Le Riche ne cesse de vanter la qualité de ses caractères, qui appartiennent pourtant à une tradition vieille de près d'un demi-siècle et désormais quelque peu dépassée¹⁴⁵.

Gagny prend à sa charge l'ensemble des dépenses de cet atelier : dans son testament en 1549, il règle les dettes dues à Guillaume Godard « *pour pappier par luyourny pour ladite imprimerie* », à « *maistre Charles Chiffin* » pour « *poinçons d'imprimerie* », et à Gian Francesco d'Asola pour « *certaines livres d'Alde* ». Il lègue également plus de deux cents livres à « *maistre Martin Bézard, Souysse, correcteur en imprimerie dudit testateur* », qu'il prie par ailleurs « *de se voulloir payer en livres de lad. imprimerie, si faire se peult à son proffict* »¹⁴⁶.

¹⁴² *Ibid.*

¹⁴³ Annie Parent-Charon, *Les métiers du livre à Paris*, Genève, Droz, 1974, p. 154-155.

¹⁴⁴ Arch. nat., MC/ET/XXXIII/39, 13 novembre 1549.

¹⁴⁵ Voir notamment l'épître à Marcello Cervini en tête de l'édition de Gasparino Contarini, ou l'épître au lecteur des *Sermones* de Geric d'Igny (« *nunc eiusdem [= Gagny] beneficio elegantioribus characteribus (quo sille in publicam sudiosorum utilisatem suis impensis sculpi procuravit) excusos* »).

¹⁴⁶ « *Escolier du roy* » en 1539 (Coyecque, *op. cit.*, t. I, n° 1241), Martin Bézard avait été successivement correcteur chez Simon de Colines et François Estienne avant d'entrer au service de Jean de Gagny. Voir Philippe Renouard, « À propos d'Hubert de Suzanne et de Martin de Bézard », dans *Revue des livres anciens*, 1917, p. 311-312 et Jeanne Veyrin-Forrer, « Martin Bézard, Ernest de Fréville et les livres interdits », *Bulletin du bibliophile*, 1997, p. 127-147.

À l'enseigne des deux ancres, Le Riche publie ainsi une vingtaine de titres en 1547 et 1548. Sa production consiste principalement en des œuvres chrétiennes extraites des manuscrits que son oncle avait découverts et conservés par devers lui : un commentaire sur les psaumes d'Alcuin, des homélies attribuées à Eusèbe d'Émèse « récemment mises en lumière », une nouvelle édition latine des sermons de Guerric ou encore le traité des éléments de Gasparino Contarini, établis d'après des manuscrits originaux¹⁴⁷. Aux textes édités par Gagny s'ajoutent divers traités de Joachim Périon (dont une oraison *Pro Ciceronis oratore contra Petrum Ramum* dédiée à Du Chastel en 1547), des extraits des *Elegantiae* de Lorenzo Valla (1548) et une *Paraphrase* d'Érasme (1548).

Jean de Gagny décède le 25 novembre 1549. Trois jours plus tard, une messe est prononcée en son honneur par la Faculté de théologie. Son corps est enterré, conformément à sa demande, dans la chapelle du collège de Navarre, auquel il est toujours resté attaché. Son entreprise ne lui survit pas : Nicolas Le Riche, sans doute dépendant de son oncle, cesse définitivement toute activité typographique. Ainsi Gagny aura-t-il échoué à créer la grande imprimerie à laquelle il avait rêvé pendant plus d'une dizaine d'années.

Conclusion

Après l'échec de son entrée en librairie en 1545, Claude Garamont se consacre à la fonte et à la gravure de caractères d'imprimerie avec le succès que l'on sait. Par son talent, il s'impose, au cours des années 1550, comme l'un des principaux pourvoyeurs de fontes de Paris et connaît même une relative prospérité¹⁴⁸. Rien à voir, pourtant, avec la gloire qu'il avait pu espérer au début des années 1540, au moment de son recrutement par Jean de Gagny. Ce n'est qu'après sa mort que son nom deviendra illustre.

Dans la quinzaine d'actes notariés le concernant entre 1545 et 1561, Garamont se présente comme un simple fondeur et « tailleur de lettres à imprimer ». À deux reprises pourtant, il se pare encore du prestige de la commande royale. En 1548, lorsqu'il est désigné parrain du fils d'Eustache Le Conte, il se dit « *tailleur de lettres caractères pour le roi* ». Le souhait de se hausser au niveau de son compère François Clouet, « *peintre du roi* », explique peut-être cette revendication¹⁴⁹. Treize ans plus tard, en formulant son testament, Garamont « *estant au lict malade* » se présente de la manière habituelle comme simple « *graveur et tailleur de lectres à imprimer* ». Dans un sursaut d'orgueil, il fait finalement rectifier cette mention en ajoutant dans l'interligne les trois mots qui manquaient : « *tailleur de lectres à imprimer pour le roy* »¹⁵⁰. Ainsi, sur son lit de mort, au moment de l'ultime bilan, celui qui est resté tout sa vie un modeste

¹⁴⁷ BP16_113092.

¹⁴⁸ Annie Parent-Charon, *Les Métiers du livre à Paris*, op. cit., p. 76.

¹⁴⁹ BnF, Fichier Laborde, 39 669 (« Conte, Eustache Le »).

¹⁵⁰ Arch. nat., MC/ET/LXXIII/67, 23 septembre 1561. Voir Geneviève Guillemot-Chrétien, « Le testament de Claude Garamont », art. cit.

artisan se souvient encore des espoirs qu'il avait pu nourrir vingt ans plus tôt et que l'inconstance royale a finalement déçus.

*

La multiplication d'hypothèses successives constitue toujours une entreprise risquée. Nous avons néanmoins proposé, à travers une relecture des documents relatifs à l'histoire du collègue royal et à l'activité des libraires parisiens, d'attribuer à Jean de Gagny non seulement un rôle dans la commande des « Grecs du Roi », mais également une responsabilité dans la création d'une imprimerie destinée au futur collège royal. Plusieurs témoignages nous conduisent à penser que Claude Garamont et son beau-frère Pierre Gaultier ont pu être recrutés pour équiper cette imprimerie et l'installer à l'hôtel de Nesle, à l'emplacement même du futur établissement, dans le courant de l'année 1541. S'agit-il pour autant d'une « Imprimerie royale » ? La commande des « Grecs du Roi » à Claude Garamont, financée par le trésor, tendrait à l'indiquer, mais l'examen détaillé des sources conservées semble plutôt plaider en faveur d'un projet porté par Jean de Gagny et quelques complices, dont les ambitions en la matière paraissent dépasser celles du roi. Cette hypothèse, qu'aucune preuve définitive ne vient encore étayer, permettrait néanmoins d'expliquer un certain nombre de « bizarreries » de l'édition parisienne : le choix de Pierre Gaultier pour l'impression de la *Chirurgia* de Guidi, le fulgurant début de carrière de Jean Barbé, l'impression du *Songe de Poliphile* confiée à Cyaneus ou le partage de matériel entre Barbé et Kerver...

À travers l'analyse des réseaux d'amitié et de collaboration entretenus par Garamont en 1545, on a tâché de faire sentir l'importance qu'avait pu avoir cet épisode oublié dans l'activité des libraires parisiens au cours des dernières années du règne de François I^{er}. Les liens sont attestés avec Robert Estienne, Jean Barbé, Michel de Vascosan, Jacques Kerver et Louis Cyaneus. Mais le rôle exact de nombreux autres acteurs mériterait de plus amples investigations. Celui joué par Jean Lallemand dans le projet d'installation d'un collège royal à l'hôtel de Nesle vaudrait la peine d'être étudié : le trésorier du Languedoc constitue en effet un possible trait d'union entre l'activité de Geoffroy Tory (mort en 1533) et celle de Claude Garamont. L'implication de Louis Cyaneus ou de Nicolas Le Riche dans le montage d'une imprimerie à l'hôtel de Nesle pourrait peut-être expliquer leur apparente inactivité au début des années 1540.

Mais ce qui frappe surtout dans l'entourage immédiat de Pierre Gaultier et de Claude Garamont en 1544-1547, c'est son extrême dynamisme. Dans leur milieu se rencontrent des traducteurs comme Jacques Gohory, Jean Martin et Abel Foullon, des éditeurs comme Jacques Kerver, Jean Barbé et Michel de Vascosan, des artistes comme Nicolas Denisot, Baptiste Pellerin ou Jean Goujon, des lecteurs royaux comme Guido Guidi, Pierre Galland ou Jacques Thouzat... C'est au sein de cet univers que s'invente une forme de livre « bellifontain », conçue comme typiquement française, qui s'affranchit, en le dépassant, du modèle italien, et qui

s'impose définitivement comme un modèle à imiter sous le règne d'Henri II¹⁵¹. C'est chez Michel de Vascosan que se constitue le « cénacle de la rue Saint-Jacques », cher à Eugénie Droz, où de jeunes auteurs prometteurs comme Théodore de Bèze, Jacques de Vintimille, Joachim Du Bellay, Jean-Antoine de Baïf ou Denis Sauvage se forment au contact de Jean Dorat et de Jacques Pelletier du Mans¹⁵². C'est la matrice d'où surgit, quelques temps plus tard la « brigade » de jeunes poètes auxquels Ronsard donne le joli nom de Pléiade. C'est le creuset d'où sortira aussi, en 1549, une farouche *Défense et illustration de la langue française...* Susceptible d'intéresser l'histoire littéraire, l'existence d'un projet d'imprimerie pour le collège royal au début des années 1540 méritait donc d'être proposée au moins à titre d'hypothèse de travail, nécessairement appelée à être discutée.

Rémi Jimenes,
Centre d'études supérieures de la Renaissance / Université de Tours

¹⁵¹ G. Guilleminot, « Ronsard, Baïf et la veuve Maurice de La Porte », art. cit.

¹⁵² Eugénie Droz, « Notes sur Théodore de Bèze », *BHR*, t. XXIV, 1962, notamment la section III « *Lex Salica* », p. 589-596. Voir également Michel Simonin, « Autour de Jean Martin : Denis Sauvage, Jacques de Vintimille et Théodore de Bèze », dans *Jean Martin. Un traducteur au temps de François I^{er} et de Henri II*, Paris, Rue d'Ulm, 1999, p. 33-42.

Annexe

Contrat de mariage de Claude Garamont et Ysabeau Lefevre

Furent presens honorables personnes Claude Garamond, tailleur de lettres d'impression, bourgeois de Paris en son nom d'une part, et honorable femme Ysabeau Lefevre vefve de feu Nicolas Preudhomme en son vyvant marchand affineur bourgeois de Paris aussi en son nom d'autre part, lesquelles parties de leurs bons grezs, en la presence et du consentement de honorables personnes Chrestien Wechel, maistre Loys Cyenneus et Michel de Vascosan, amys et affins dudict Claude Garamond, honorables personnes Guillaume Lefevre, pere, Jehanne Lescherie, mere, Jaques Lefevre l'aisné, maistre Jaques Lefevre le jeune, freres, et Marguericte Denyau vefve de feu Nicolas Rousselin, affin de ladicte Ysabeau Lefevre, pour raison du mariage qui, au plaisir de Dieu sera de brief fait entre lesd. Claude Garamond et lad. Ysabeau Lefevre, recongneurent et confesserent avoir fait, feisrent et font ensemblement les traictez, accordz et promesses de mariage qui s'ensuyvent :

C'est assavoir lesd. Claude Garamond et lad. Ysabeau Lefevre avoir promis et promectent prendre l'un l'autre par nom et loy de mariage le plustost que faire se pourra se Dieu et Sainte Eglise se y accordent, en faveur duquel mariage et pour icelluy parvenir led. Guillaume Lefevre a promis et promect bailler lad. Ysabeau Lefevre aud. Garamond franche et quicte de toutes debtes, et outres bailler et avancer dedans le jour des espouzailles ausd. futurs conjointz en deniers contans la somme de troys cens livres tournois ; et lad. Ysabeau Lefevre promect apporter avec led. Claude Garamond dedans lesd. jour desd. espouzailles la somme de cinq cens soixante dix neuf livres, dix huit solz tournois en meubles, bagues et joyaulx et partant en ce faisant led. Claude Garamond a doné et done lad. Ysabeau Lefevre sa future espouze de troys cens livres tournois en douaire prefix pour une fois payer, a l'avoir et prendre sitost et incontinent que douaire aura lieu sur la part et portion des biens qui appartiendront aux heritiers dud. Claude Garamond, apres son deces, lequel douaire sera, conpectera et appartiendra à lad. Ysabeau, à elle, aux siens de son coste et ligne sans aucune retour, ou de douaire coustumier selon les us et costumes de Paris, au choix et eslection de lad. Ysabeau. Soubz condition ou il y a enfans vyvans de ced. present futur mariage au jour que led. douaire aura lieu, lad. Ysabeau Lefevre n'aura et prendra pour led. droit de douaire que la somme de cent livres tournois. Avecq deux robbes, deux chapperons, ses deux bons anneaulx et sa bague qu'elle aura lors a son usage, lesquelz biens led. Claude Garamond fait des à present pour lors et pour lors des maintenant don, cession et transport à lad. Ysabeau ce acceptant et d'avantaige a esté accordé en faisant ced. present traicté et accord, que autrement n'eust esté fait, qu'il sera à l'option et choix de lad. Ysabeau Lefevre de prendre et choisir se bon luy semble communauté de biens avec les heritiers dud. Claude Garamond ou de prendre la somme et biens qu'elle apportera avecq led. Claude Garamont et led. droit de douaire ainsi que dessus est dict, et acreues par led.

Claude Garamond pourveu que au jour de la dissolution de ced. present mariage n'y ayt aucuns enffans vivans.

Obligéant chacun en droit soy etc. Renonçant etc. Fait et passé doubles l'an mil cinq cens quarante cinq, le mercredi treiziesme jour de may.

Arch. Nat. MC/ET/CXXII/76